

# **COTE D'IVOIRE: PAS DE PAIX EN VUE**

12 juillet 2004



# TABLE DES MATIERES

<b>SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>i</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>II. LES DYNAMIQUES A ABIDJAN .....</b>	<b>4</b>
A. L'ETAT FANTOME IVOIRIEN .....	4
B. UNE GENEALOGIE DE L'IMPUNITE .....	6
C. "UNE DEUXIEME GUERRE D'INDEPENDANCE" .....	9
D. MEDIATION EXTERNE.....	12
E. L'ECONOMIE DE GUERRE .....	14
<b>III. LES DYNAMIQUES DANS L'OUEST .....</b>	<b>15</b>
A. UNE IMPLICATION FRONTALIERE ININTERROMPUE.....	15
B. CONFLIT INTERGENERATIONNEL ET XENOPHOBIE .....	16
C. LE TROISIEME ADJOINT AU MAIRE DE GUIGLO.....	19
D. LES FORCES LICORNE A LA CROISEE DES FEUX.....	21
E. L'ECONOMIE DE GUERRE .....	22
<b>IV. LES DYNAMIQUES DANS LE NORD .....</b>	<b>24</b>
A. LA MENACE D'UNE GUERRE PLUS VASTE.....	24
B. LA MENACE DE SECESSION .....	25
<b>V. CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXES</b>	
A. CARTE DE LA COTE D'IVOIRE .....	29
B. GLOSSAIRE DES ACRONYMES .....	30
C. LE TEXTE DES ACCORDS DE LINAS-MARCOUSSIS .....	32
D. PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DE RECONCILIATION .....	34
E. A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP.....	38
F. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L'ICG.....	39
G. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICG .....	41

## COTE D'IVOIRE: PAS DE PAIX EN VUE

### SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

Le manque de bonne foi et de volonté politique ont largement compromis les Accords de Linas-Marcoussis de janvier 2003. Toutes les questions cruciales (nationalité, éligibilité pour les élections et désarmement) abordées en vue de restaurer la paix et l'unité nationale en Côte d'Ivoire et de conduire le pays aux élections présidentielles d'octobre 2005, sont actuellement figées. Aucun acteur politique de taille n'a fait preuve d'une volonté manifeste de sortir de l'impasse. Les partis de l'opposition ont quitté le Gouvernement National de Réconciliation. Les Forces Nouvelles, reliquat du groupe armé auteur de la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 qui prit en se repliant le contrôle du nord du pays, refusent non seulement de désarmer avant les élections mais flirtent avec l'idée de sécession.

La communauté internationale, et plus particulièrement la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), doit s'affirmer plus catégoriquement et ouvertement face aux détracteurs. Sa diplomatie devrait être doublée d'une tentative ferme visant à mettre fin à l'impunité. Sans cela, il y a un risque réel de poursuite de la violence mais aussi et surtout de propagation de la guerre au-delà des frontières ivoiriennes pouvant donner lieu à un embrasement de la sous-région.

Plusieurs éléments de l'équation ivoirienne oeuvrent à l'encontre d'une solution politique. La situation est triangulaire, reliant l'élite politique, les forces de sécurité et les milices ainsi que les intérêts commerciaux et personnels des différents acteurs associés à une économie souvent de nature criminelle. Ces derniers sont en étroite relation avec l'élite politique et sont prompts à bénéficier des services des forces de sécurité ou des milices. Pas un de ces groupes n'est homogène et les rivalités internes sont d'autant plus fortes que le Président Gbagbo et le Front Populaire Ivoirien (FPI) sont

relativement novices dans les milieux politico-affairistes dominés pendant près de quarante ans par le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ancien Président Houphouët-Boigny.

Le contexte général de la crise se caractérise par un déclin économique amorcé il y a plus de vingt ans, une explosion du nombre des jeunes chômeurs (souvent diplômés) ainsi qu'une course au pillage de l'État. La partition *de facto* entre le Nord et le Sud a rendu cette course encore plus âpre. Le FPI accuse les Forces Nouvelles "rebelles" de s'être immiscées au sein du gouvernement par des moyens illégitimes, et ces dernières accusent le Président Gbagbo, vainqueur d'élections douteuses en 2000, d'utiliser les milices et des forces spéciales pour intimider et assassiner les adversaires politiques et rivaux économiques.

Pour atteindre le cœur des problèmes de la Côte d'Ivoire, il convient de mettre en exergue leur dimension économique et de prendre en considération le vieil adage suivant définissant l'optique des acteurs de la crise: "suivre l'argent". L'impasse politique est exceptionnellement lucrative pour presque tout le monde à l'exception des citoyens ordinaires. Des figures importantes du gouvernement sont accusées d'utiliser les deniers de l'État, surtout celles émanant des institutions labyrinthiques (type Enron) de la filière cacao, à des fins d'enrichissement personnel, pour l'achat d'armes et l'engagement de mercenaires. Des membres des Forces Nouvelles sont, quant à eux, accusés de monopoliser dans le Nord certaines activités économiques véritablement lucratives, telles que le commerce du coton et des armes. Certains observateurs sont allés jusqu'à dire que l'assassinat de 120 citoyens ou plus participant à une manifestation pacifique à Abidjan les 25 et 26 mars 2004 serait dû à la lutte de pouvoir que se livrent le FPI et l'opposition PDCI pour le contrôle des rentes issues de

l'exploitation frauduleuse du Port Autonome d'Abidjan (PAA).

Ce ne sont pas seulement les leaders politiques qui sont susceptibles de tirer profit de la situation actuelle de "ni paix ni guerre". Beaucoup d'autres, des hommes d'affaires proches du gouvernement aux chefs politiques municipaux, jouissent d'intérêts commerciaux très souvent protégés (ou cultivés) par des milices formées de jeunes chômeurs qui se qualifient eux-mêmes de "Jeunes Patriotes". Ces "patriotes" peuvent devenir eux-mêmes rapidement très riches en exploitant le contexte d'insécurité. Les chefs de ces milices sont au volant de véhicules coûteux, disposent de nombreux gardes du corps et recevraient des coffres de la présidence des sommes allant jusqu'à 80 000 dollars par mois. Parallèlement, des membres des forces de sécurité dressent des barrages routiers à travers tout le pays pour arrêter et racketter les civils.

Les Accords de Linas-Marcoussis résultant d'un compromis nécessitent l'acceptation de concessions de la part de chacune des parties, qu'aucune ne semble prête à honorer. Cependant, les différents appels au rejet ou à la renégociation de ces accords négligent un point important. En effet, quelles avancées apporterait un nouveau document? Les questions clés abordées dans les Accords sont toujours autant d'actualité. La difficulté repose sur l'application concrète de ces Accords et l'élaboration par les parties en présence de stratégies sophistiquées allant du légalisme (la Constitution contre lesdits Accords) à la démagogie pour éviter de sortir de l'impasse. La diplomatie fondée sur l'hypothèse selon laquelle les acteurs politiques cherchent à traiter ces questions en toute bonne foi est vouée à l'échec. Un conflit de basse intensité peut se révéler tout à fait profitable aux affaires.

## RECOMMANDATIONS

### A l'attention du Gouvernement de Réconciliation Nationale:

1. Privilégier les éléments des Accords de Linas-Marcoussis indispensables à la tenue des élections présidentielles prévues pour octobre 2005 et les mettre en œuvre dans les plus brefs délais, expressément les articles 1 et 2 de l'Annexe I (citoyenneté et identification), les articles 1 et 2 de l'Annexe II (le système électoral), et les articles 1 et 2 de l'Annexe III (éligibilité pour les élections présidentielles),

et poursuivre les VI (Droits de l'Homme) et VII (désarmement) en collaboration avec la CEDEAO et les partenaires onusiens.

2. Reprendre le contrôle des points de passage sur la frontière avec le Libéria et faire respecter l'ordre dans la zone sous contrôle gouvernemental.

### A l'attention des Forces Nouvelles:

3. Rejoindre le Gouvernement de Réconciliation Nationale.
4. Participer de nouveau aux rencontres quadripartites des forces armées.
5. Rendre les armes sans condition préalable le moment venu conformément aux Accords de Linas-Marcoussis.

### A l'attention des partis du RDR et du PDCI:

6. Rejoindre le Gouvernement de Réconciliation Nationale.
7. Dans le cas du PDCI, jouer un rôle de médiation au sein du Gouvernement de Réconciliation Nationale entre les Forces Nouvelles et les FPI.

### A l'attention du Président Laurent Gbagbo:

8. Réintégrer tous les ministres appartenant au Gouvernement de Réconciliation Nationale et leur permettre d'exercer un contrôle total sur leurs portefeuilles respectifs.
9. Interdire, décourager et démanteler toutes les milices, particulièrement celles jouissant d'un contact étroit avec la Présidence.

### A l'attention de la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR):

10. Elargir le désarmement à tous les groupes armés non officiels, notamment aux milices progouvernementales.

### A l'attention de l'armée (FANCI) du gouvernement Gbagbo:

11. Assister de nouveau aux rencontres quadripartites des forces armées, rétablir leur commandement et leur contrôle en mettant notamment en œuvre de manière concrète et active l'interdiction des dites milices.

**A l'attention des forces françaises de l'Opération Licorne:**

12. Se retirer dès que possible des positions à forte exposition publique à mesure que la l'ONUCI est capable de prendre la relève et se reconfigurer en force de déploiement rapide.

**A l'attention de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI):**

13. Assurer le déploiement total des 3000 soldats restants aussitôt que possible, entamer les patrouilles le long de la frontière libérienne en coordination avec la MINUL, et organiser des rencontres quadripartites réunissant les Forces Licorne, les Forces Nouvelles et les FANCI.
14. Procéder à l'installation d'une station de radio indépendante pour atténuer les appels à la haine des media locaux.

15. S'attaquer au problème d'impunité en insistant auprès de la Côte d'Ivoire pour qu'elle ratifie les statuts de la Cour Pénale Internationale (CPI) ou qu'elle en reconnaisse autrement la compétence et ce avec effet rétroactif à partir du 19 septembre 2002.

**A l'attention de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO):**

16. Démontrer clairement la profonde préoccupation qui est celle de la région en adoptant une attitude publique plus visible, démentant ainsi l'assertion du gouvernement selon laquelle le Président Gbagbo bénéficierait du soutien des dirigeants africains et que seule la France s'opposerait à lui et enfin mettre en oeuvre tous les moyens possibles pour garder la Guinée en dehors du conflit.

**Dakar/Bruxelles, 12 juillet 2004**

## COTE D'IVOIRE: PAS DE PAIX EN VUE

### I. INTRODUCTION

Dans la matinée du 25 mars 2004, des citoyens cherchant à se rassembler dans les quartiers ouvriers d'Abidjan pour une marche de protestation contre le Président Laurent Gbagbo et son parti, le Front Populaire Ivoirien (FPI), n'ont pu les et ont été attaqués par une alliance de miliciens et des forces ivoiriennes de sécurité. Les manifestants tuèrent deux policiers tandis que pas moins de 120 d'entre eux périrent. Une commission d'enquête désignée par le Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies conclut que:

« Ce qui s'est passé les 25 et 26 mars a relevé de l'assassinat aveugle de civils et de violations massives des Droits de l'Homme. La marche est devenue le prétexte de ce qui s'est révélée être une opération planifiée et exécutée avec soin par les forces de sécurité...et les forces dites parallèles sous la direction et la responsabilité des plus hautes autorités de l'Etat<sup>1</sup> ».

Les assassinats du 25 et 26 mars ont été l'illustration du flux et reflux continuels de violence instrumentalisée et orchestrée par plusieurs acteurs du conflit ivoirien. Le rapport de l'ONU soulignait également "la responsabilité politique de ceux qui ont organisé la marche", et qui "réalisant qu'elle serait trop risquée", n'y ont pas participé eux-mêmes. Un expatrié qui observe la situation politique ivoirienne de près est allé plus loin en évoquant "la volonté d'avoir un nouveau charnier"<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le rapport de l'ONU indiquait avoir vérifié qu' "au moins 120 personnes avaient été tuées, 274 blessées et 20 disparues. Ces chiffres ne sont absolument pas définitifs". Face à cela, le président et les forces armées ont fait état de 37 personnes tuées, et les groupes de l'opposition de 300 à 500. Plusieurs sources diplomatiques ont confié à ICG que, selon eux, le véritable chiffre se situait entre 200 et 250. Entretiens ICG à Abidjan, avril-juin 2004.

<sup>2</sup> Entretien ICG, Abidjan, 19 avril 2004. Voir également "Le

La campagne pour les élections d'octobre 2005 a déjà débuté et semble orientée à la fois vers l'étranger et l'intérieur. Chaque camp cherche à disqualifier les autres, et les accusations de violation des Droits de l'Homme, de collusion avec des mercenaires étrangers et les doutes quant à la nationalité, servent tous le même objectif. La politique de disqualification en Côte d'Ivoire n'est pas nouvelle<sup>3</sup>, et de telles tentatives sous-tendent les stratégies politiques de base de Henri Konan Bédié (Président de 1993 à 1999) et de Robert Gueï (Président du coup d'Etat de 1999 jusqu'à 2000) ainsi que celles de ceux qui concourent aujourd'hui.

Les politiciens essaient également de tourner les politiques nationales à leur avantage personnel et clanique. Le Président Gbagbo a souvent réussi à rester à l'écart en affichant une neutralité apparente, laissant à l'Assemblée Nationale la sale besogne de s'opposer aux Accords de Marcoussis. Le président de l'Assemblée, Mamadou Koulibaly et le chef du groupe FPI à l'Assemblée, Simone Gbagbo (l'épouse du Président) en sont depuis leurs conclusions les principaux détracteurs en tentant notamment de les vider de leur substance. La dynamique au sein de l'Assemblée est faussée dans la mesure où le parti du Rassemblement des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara a boycotté les dernières élections législatives. Alors que le FPI n'a pas la majorité, le Parti

---

nombre de morts comme moyen d'accession au pouvoir d'Etat: Résultat de la peur de compétir", Lettre ouverte publiée sur Abidjan.net, et "Bédié cherche désespérément des corps", *Notre Voie*, 30 mars 2004.

<sup>3</sup> Voir le rapport ICG Afrique n°72, "Côte d'Ivoire: *The War Is Not Yet Over*", 28 novembre 2003. La tentative de disqualifier l'ancien Premier ministre Alassane Dramane Ouattara des élections présidentielles a été au cœur de l'essor du concept d'Ivoirité par le PDCI, une combinaison de ruminations pseudo-philosophiques sur l'essence de la nationalité ivoirienne et d'obstacles juridiques (en particulier l'article 35 de la Constitution) à la candidature de Ouattara. Sur l'Ivoirité, voir *L'Ivoirité: Ou l'esprit du nouveau contrat social du Président Henri Konan Bédié* (Abidjan, 1996) et Bruno Losch et al., "Côte d'Ivoire, La tentation ethnonationaliste", numéro spécial de *Politique Africaine*, N°78, Paris, 2000.

Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) et les autres partis de l'opposition n'ont pas su s'associer pour promouvoir une application intégrale des Accords<sup>4</sup>.

Cette approche politique monte non seulement les partis les uns contre les autres, mais dresse également le Gouvernement National de Réconciliation, qui comprend toute une variété de groupes d'opposition, contre l'Assemblée Nationale dominée par le FPI et le PDCI. Dans ces circonstances litigieuses, le Premier ministre et donc chef du Gouvernement de Réconciliation, Seydou Diarra, est souvent affaibli par un déficit d'autorité. Court-circuité par la Présidence ou l'Assemblée Nationale ou encore les "patriotes" qui se disent représenter l'opinion des partisans ordinaires ivoiriens du FPI, il a su rester calme face aux nombreuses provocations. Cet aplomb semble relégué au passé. Après que le Président Gbagbo ait annoncé le renvoi de trois ministres appartenant à l'opposition tout en prétendant avoir consulté Diarra (ce que le bureau de celui-ci a démenti), le Premier ministre a fait savoir qu'il ne serait plus en mesure de réunir le gouvernement tant qu'un certain nombre d'obstacles aux progrès politiques ne seraient pas levés.

Les troupes françaises, qui sont d'abord intervenues en septembre 2002 à la rescousse du Président Gbagbo, ont lancé l'Opération Licorne, forte de 4000 hommes. Les soldats de l'opération Licorne maintiennent une zone tampon, appelée Zone de Confiance, qui isole les forces gouvernementales des forces ex-rebelles mais qui, par la même occasion, entretient la division Nord-Sud du pays, pendant que des manoeuvres politiques complexes ont libre cours à Abidjan.

A côté de l'inertie politique, la pratique de la violence en toute impunité est devenue la norme dans de nombreuses régions de la Côte d'Ivoire. Quoique les néons continuent d'éclairer le lagon à la tombée de la nuit, que les infrastructures demeurent quasi intactes et que les immigrants d'Afrique de l'Ouest restent, car il y a toujours plus d'argent à gagner à Abidjan que chez eux, l'économie et la société approchent du point de rupture. La guerre n'a certes pas empêché des récoltes de cacao record en 2003, cependant une répétition de l'exploit semble improbable étant donné que de nombreux travailleurs qui entretiennent habituellement les plantations ont été chassés, que les cacaoyers sont vieillissants et que les moyens

manquent pour acheter des insecticides. Le conglomérat français Bolloré cherche à vendre ses holdings de cacao, la Banque Africaine de Développement a quitté Abidjan pour Tunis et de nombreuses ONG et agences onusiennes ont déplacé leurs bureaux régionaux vers le Ghana ou le Sénégal. Ce retrait risque de s'accélérer avec la fin de l'année scolaire. Beaucoup d'expatriés et leurs familles pourraient ne pas revenir en septembre si les attaques anti-Français/anti-blancs perdurent<sup>5</sup>. Les "Jeunes patriotes" et idéologues proches du président pourraient s'en réjouir, mais de nombreux Ivoiriens souffriront de la dégradation d'une crise qui dessert l'économie depuis plus de quinze ans.

Les enjeux dans la vie politique ivoirienne sont largement économiques, bien que le débat s'exprime essentiellement en termes ethno-nationalistes. Dans les sphères les plus hautes, les membres de la classe politique peuvent faire l'objet de tentatives d'assassinat, à l'instar de l'ancien Président Gueï, abattu le 19 septembre 2002. Au plus bas niveau de l'échelle sociale, les jeunes chômeurs rejoignent les rangs des milices, tandis que les "patriotes" et les politiciens municipaux encouragent les villageois à chasser les "étrangers" et à s'emparer de leurs terres. Entretemps, des membres des forces armées et des milices augmentent leurs salaires en dépouillant les civils à des barrages et dans leurs environs, et agissent à la solde d'hommes d'affaires qui les utilisent pour régler leurs comptes.

La quête égoïste de l'argent et du pouvoir n'est qu'un pendant d'une double dynamique, l'autre étant un profond désaccord sur qui est, ou devrait être, un citoyen ivoirien. Le "miracle ivoirien" (expression largement employée dans les années 1960 et 1970 pour décrire la formidable croissance économique et le succès apparent d'un modèle de développement) reposait d'une part sur l'investissement étranger, une main d'œuvre bon marché en provenance de pays voisins plus pauvres, et d'autre part sur la terre, le travail et les politiques ivoiriennes. Avec le ralentissement économique à la fin des années 1980, la lutte pour les ressources raréfiées est devenue de plus en plus âpre, et le discours xénophobe a gagné du terrain parmi ceux qui se considèrent eux-mêmes comme de "vrais Ivoiriens". Aujourd'hui, les politiques identitaires en Côte d'Ivoire résultent d'une

---

<sup>4</sup> Ce n'est pas surprenant dans la mesure où le PDCI, l'autre formation la plus représentée au sein de l'Assemblée, avait développé les lois d'exclusion et des politiques qui ont été sanctionnées par les Accords de Marcoussis.

---

<sup>5</sup> Les Européens s'en vont, les hommes d'affaires libanais semblent rester et profiter de l'exode. Selon une source, la population libanaise présente en Côte d'Ivoire s'élève à 170 000 personnes. Entretien d'ICG avec un journaliste, 12 juin 2004.

interaction complexe entre des ressentiments profondément enracinés et des tentatives au grand jour de manipulation de la rhétorique xénophobe à des fins politiques. Il est essentiel de comprendre cette dynamique pour dénouer ce nœud de rhétorique, d'opinion publique et de machinations politiques qu'alimente allègrement la presse gouvernementale.

La Côte d'Ivoire a connu 30 ans de relations post-coloniales amicales avec la France qui ont profité aux élites des deux pays ainsi qu'à de nombreux Ivoiriens ordinaires, particulièrement ceux impliqués dans les secteurs du cacao et du café. Au fur et à mesure que la France s'est montrée moins protectrice et moins engagée dans les affaires ivoiriennes, une relation d'attraction-répulsion a vu le jour. Le discours anti-Français est souvent démagogique et mesquin. Pourtant, il a trouvé un terrain fertile parmi les croyances populaires de complot international visant à dépouiller le pays de ses richesses. Selon ces théories, la France dirigerait et financerait une coalition internationale à l'origine des conditions pénibles imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Le lien étroit qui prévalait entre la France et la Côte d'Ivoire jusqu'à la fin des années 1980 s'est distendu.

En la personne d'Alassane Dramane Ouattara, les théories d'un complot international conjuguent rhétorique anti-européenne et rejet des immigrants africains vivant en Côte d'Ivoire. Ces immigrants, principalement du Burkina Faso, Mali et Guinée représentent 26% de la population. Ouattara, ancien haut responsable du FMI et Premier ministre sous Houphouët-Boigny, a vu sa candidature rejetée aux deux dernières élections présidentielles en raison des questions que suscitent ses origines nationales. L'article 35 de la Constitution exige que tout candidat à la présidence soit né en Côte d'Ivoire de parents nés tous deux en Côte d'Ivoire.

Ici encore, la démagogie cynique rejoint le ressentiment populaire. Au milieu des années 1990, le Président Henri Konan Bédié chercha à mettre hors jeu son principal rival politique et s'aperçut que beaucoup, dans la moitié Sud du pays, étaient sensibles aux arguments développés autour de la nationalité. La croyance selon laquelle les immigrants "ôtent le pain de la bouche des Ivoiriens" a grandi à mesure que la situation économique s'enlisait dans la crise. En outre, le ressentiment, nourri par le concept d'Ivoirité de Bédié et par le discours actuel ultranationaliste du FPI, a contribué à assimiler les immigrants aux populations nées dans les régions du Nord de Maninka et Senoufo.

La partition du pays depuis septembre 2002 a cristallisé ces divisions qui relevaient au départ d'une rhétorique politique dans les années 1990. Plus la partition de la Côte d'Ivoire durera, plus les différences entre le Nord et le Sud seront apparentes.

L'autre facteur qui risque de rendre ces divisions au sein de la société de plus en plus dangereuses est la violence. Les chercheurs d'ICG ont eu l'occasion au cours de l'année écoulée d'accompagner des collaborateurs qui furent bloqués et même arrêtés en raison seulement apparemment de leurs origines "du Nord". Ils ont eux-mêmes été rackettés et les chauffeurs de leurs véhicules rackettés. Ils ont été témoins de tirs à balles réelles à des barrages routiers pour forcer les véhicules à s'immobiliser ainsi que d'un meurtre à Abidjan. Beaucoup d'Ivoiriens ont connu bien pire et de tels souvenirs ne s'effacent pas facilement. Quoique ce rapport explique que la rhétorique de la division et la haine ethno-nationaliste des deux bords relèvent souvent de la mise en scène et sont un alibi pour des gains illicites, la Côte d'Ivoire s'approche cependant rapidement d'un seuil critique au-delà duquel la rancœur peut atteindre un niveau dangereux. L'exemple le plus clair se situe au Centre-Ouest et "Grand Ouest" du pays où des assassinats donnant-donnant entre les populations locales et des immigrants du Burkina Faso ou d'origine burkinabé impriment dans le sang des frontières entre ces communautés.

Les problèmes gravitant autour de la citoyenneté ivoirienne et ses implications sur l'éligibilité électorale, la propriété foncière, les Droits de l'Homme et droits civils sont tous abordés dans les Accords de Linas-Marcoussis. De nombreux observateurs ont conclu que certains, pour ne pas dire, tous les acteurs politiques laissent les Accords se désagréger et mourir. Si cette tendance se confirme dans les quatre à six prochains mois, il y a peu de chances que les élections d'octobre 2005 aient lieu. Qu'ils soient en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, les acteurs doivent entreprendre une action décisive dans les prochains mois pour mettre fin à la division du pays, désarmer tous les combattants non officiels (milices incluses) et préparer le terrain pour des élections légitimes. Deux étapes concrètes consisteraient à enquêter et poursuivre les promoteurs actuels de la violence politique qui règnent en toute impunité, et enquêter sur les réseaux politico-économiques qui rendent le blocage si attractif aux yeux de la classe politique.



## II. LES DYNAMIQUES A ABIDJAN

### A. L'ETAT FANTOME IVOIRIEN

L'hécatombe du 25-26 mars a pratiquement coïncidé avec le dixième anniversaire du génocide rwandais, et nombreux sont ceux qui ont évoqué le risque que la Côte d'Ivoire ne devienne "un autre Rwanda"<sup>6</sup>. Les similitudes ne manquaient pas: haine interethnique profondément enracinée, des politiciens parés à utiliser ces divisions à leurs propres fins, et des médias irresponsables qui ont attisé la violence en diabolisant les "ennemis". L'avertissement consistait à prévenir la communauté internationale qu'en ne prenant pas au sérieux la Côte d'Ivoire, elle risquerait une fois de plus de se trouver témoin impuissant d'un nettoyage ethnique d'envergure<sup>7</sup>.

Les enjeux, la logique et les causes de la crise ivoirienne s'apparenteraient cependant davantage à ceux des quatorze années de guerre au Libéria, au cours desquelles le recours à la violence a servi au pillage des richesses du pays, depuis les ressources forestières en bois jusqu'aux panneaux de toiture en zinc. Au Libéria comme en Sierra Leone, la guerre a favorisé l'apparition d'un Etat fantôme (parallèle) sous la forme d'un réseau de clientélisme lié à des activités économiques de nature criminelle qui opérait en marge de l'Etat officiel et en faveur de son effondrement<sup>8</sup>. A première vue, la Côte d'Ivoire ne semble pas avoir atteint le stade du Libéria ou la Sierra Leone. Il ne s'agit pas d'un "failed state" (un Etat déstructuré en situation de déliquescence) tels qu'ils ont pu l'être; les routes sont en bonne état, le pays est toujours le premier exportateur de cacao et

<sup>6</sup> "La Côte d'Ivoire sur les traces du Rwanda", *Le Courrier d'Abidjan*, 6 mai 2004; "On nous cache un génocide", *L'Intelligent d'Abidjan*, 19 avril 2004; "Alassane Salif N'Diaye: "La Côte d'Ivoire peut être pire que le Rwanda", *Le Patriote*, 15 avril 2004; "Après le documentaire sur le génocide du Rwanda- Des similitudes avec la Côte d'Ivoire qui inquiètent", *Notre Voie*, 13 avril 2004.

<sup>7</sup> Les Français étaient et demeurent sensibles à l'éventualité d'être tenus responsable d'une autre tragédie de ce genre.

<sup>8</sup> Le concept de l'"Etat fantôme" a été développé par William Reno dans *Warlord Politics and African States* (Boulder, 1998). Reno y explique qu'après l'assèchement des réseaux de clientélisme datant de la Guerre Froide, la classe politique de ces pays a énergiquement œuvré en faveur de l'effondrement de l'Etat et de sa capacité à collecter les impôts et offrir des services sociaux pour mieux piller l'économie nationale et préserver les réseaux de clientélisme.

les environs du Plateau d'Abidjan abritent de nombreux gratte-ciels.

La technique ivoirienne de spoliation des richesses est beaucoup plus sophistiquée qu'au Libéria. Sous Houphouët-Boigny (1960-1993), le gouvernement s'est aperçu que les recettes les plus lucratives provenaient de la solide économie du cacao et du café. La caisse noire du Président était alimentée par la filière cacao à l'aide de complexes transactions financières. De nombreux protagonistes de la crise ivoirienne pourraient bien être impliqués dans des activités criminelles mais les plus puissants d'entre eux ont peu de choses en commun avec les petits chefs de guerre au Libéria et en Sierra Leone<sup>9</sup>. La sinieuse filière cacao, sorte d'imbroglio (type Enron) de sociétés écran, de comptes bancaires secrets et de transfert de fonds à compartiments multiples entre leur origine criminelle et leurs éventuels bénéficiaires, est la meilleure illustration de cette sophistication.

L'usage habile des médias par les élites politiques en a convaincu beaucoup que la crise ivoirienne est une histoire de haines profondes et anciennes<sup>10</sup>. Toutefois, dès que l'on s'intéresse au réseau lucratif d'économie clandestine dont les politiciens ont gagné le contrôle en prenant le pouvoir, il devient alors clair que la rhétorique haineuse sert en grande partie deux objectifs: à court terme, elle s'avère une diversion utile au pillage de l'économie, alors qu'à long terme elle peut permettre de disqualifier des opposants et monopoliser le pouvoir politique et par conséquent économique. Les principaux acteurs de la vie politique ivoirienne actuelle (Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara) sont tous issus du même moule étatique de parti unique d'Houphouët-Boigny. Tandis que certains en Côte d'Ivoire se plaignent de l'accélération indécente du niveau de fraude fiscale, la technique de base a été perfectionnée par le Vieux (Houphouët-Boigny) lui-même.

Les protagonistes actuels ont bien conscience que la guerre constitue un excellent moyen d'enrichissement et que le rétablissement de la paix et de la sécurité pourrait les desservir. Qu'advierait-il de Charles Blé Goudé et d'Eugène Djué si la Côte d'Ivoire recouvrait sa stabilité? Qu'advierait-il de leurs protecteurs et

<sup>9</sup> La ressemblance avec Charles Taylor, brillant militaire et tacticien économique dans sa perversité, n'est cependant pas très éloignée. L'économie ivoirienne peut accueillir de nombreux opérateurs de ce genre.

<sup>10</sup> De nombreux journaux à Abidjan dépendent d'un parti politique.

des responsables de l'achat clandestin d'armes? Que se passerait-il si tous les barrages routiers étaient levés en Côte d'Ivoire car ne pouvant plus invoquer le prétexte "d'être en guerre"? A combien se chifferrait le manque à gagner pour les membres des Forces Nouvelles si leur échappaient non seulement le contrôle des exportations de coton et des ventes d'armes mais aussi les taxes informelles prélevées sur l'économie "duty free" du Nord? Hormis aux citoyens ordinaires, à qui profiterait la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire?

La disparition du journaliste et chercheur franco-canadien Guy-André Kieffer le 16 avril 2004 a été perçue par beaucoup comme une répétition du meurtre de Jean Hélène, reporter à Radio France Internationale (RFI), qui a été abattu par l'officier de police Théodore Séry Dago le 21 octobre 2003. En réalité, la situation est beaucoup plus complexe. Kieffer n'était pas seulement journaliste. C'était également un homme d'affaires et consultant en cacao, il écrivait sur ce secteur pour *La Lettre du Continent*, publication consacrée à l'envers économique du clientélisme politique africain. De sources diplomatiques<sup>11</sup>, Kieffer avait été engagé par le bureau du Président pour enquêter sur la corruption au sein de la filière cacao et du gouvernement ivoirien. Rapidement, on lui signifia qu'il allait un peu trop loin et qu'il devait mettre fin à ses recherches<sup>12</sup>. Quelques unes de ces découvertes ont été publiées dans *La Lettre du Continent*. Elles dépeignent un système de fraude exceptionnellement sophistiqué.

La filière cacao opère à travers une nébuleuse d'institutions interconnectées qui masque le système de commercialisation du cacao et du café. Comme

l'explique un connaisseur de la vie politique ivoirienne, durant la plupart des années 1960, 1970 et 1980, elle a rapporté aux paysans cultivateurs "environ 25% du prix de marché mondial du café et cacao ivoirien, à peu près 10 à 12% sont revenus à des intermédiaires commerciaux, et tout le reste à l'Etat"<sup>13</sup>.

La redistribution des gains économiques en Côte d'Ivoire semble s'opérer à travers un système plus sophistiqué et complexe que l'extraction de diamants ou de bois telle qu'au Libéria ou en Sierra Leone, avec habituellement des formes de blanchiment d'argent dont les montants souvent détournés par les acteurs locaux pour acquérir des armes ou financer des campagnes politiques, ou encore transvaser vers des partenaires étrangers. Il s'est avéré par exemple que:

- Une société écran opérant pour le compte de membres du gouvernement a signé un contrat de plusieurs milliards de dollars pour bâtir des complexes industriels, militaires et des infrastructures pour la police, des écoles, des hôpitaux et des centaines de milliers de logements, en bénéficiant de larges exemptions de taxes; des investissements fictifs ont été ensuite réalisés dans cette société afin de générer des avoirs fiscaux dans un autre pays, servant à leur tour au blanchiment d'argent.
- Une entreprise étrangère apporta son capital à une compagnie ivoirienne, permettant à cette dernière de devenir une banque commerciale de sorte que le gouvernement et des hauts fonctionnaires soient en mesure de siphonner l'argent des prêts ou des dons accordés à la Côte d'Ivoire par les institutions internationales, avec les partenaires étrangers de la compagnie utilisant la banque fictive pour blanchir l'argent.
- Plus de 100 millions de dollars se sont évaporés des caisses d'une des nombreuses institutions de la filière ivoirienne censée soutenir le prix proposé aux cultivateurs de cacao, avec quelques uns des fonds manquants placés sur un "compte" dans une banque ivoirienne fictive et utilisés par la suite pour acheter des armes à l'aide d'un arrangement monté par une société off-shore.

La Côte d'Ivoire a payé un mois de salaire à des fonctionnaires d'un autre Etat de l'Afrique de l'Ouest,

<sup>11</sup> Entretiens ICG, Abidjan, avril-mai 2004.

<sup>12</sup> C'est le même genre de fatalité qui s'est abattue sur François Kouadio, inspecteur à L'Inspection Générale d'Etat.. A la demande du Président Gbagbo en mars 2002, il entreprit une étude de la filière réformée. En pénétrant à l'intérieur du système labyrinthique conçu pour garantir un prix minimum d'achat du cacao aux cultivateurs individuels, il découvrit rapidement d'énormes trous dans la comptabilité, notamment des cadeaux de 1,2 milliard de francs CFA (2,22 millions de dollars) et des "prêts" évidemment impossibles à rembourser de 100 milliards de francs CFA (185 millions de dollars) réalisés auprès des sociétés écrans, ANAPROCI-SA et sa filiale SIFCA-Coop. Kouadio s'est bientôt retrouvé isolé au sein de sa propre administration et a dû (ou dut) se cacher pour se protéger. Voir "Rapport d'inspection des structures et des mécanismes de gestion de la filière café/cacao campagnes 2000/2001 et 2001/2002", avril 2002, et entretien dans *Le Patriote*, 12 août 2002. Selon des sources diplomatiques, Kouadio demeurerait toujours caché.

<sup>13</sup> Catherine Boone, *Political Topographies of the African State: Territorial Authority and Institutional Choice* (Cambridge, 2003), p. 226.

le but de la transaction étant, semblerait-il, de rendre à cet Etat l'argent qui avait été dérobé auparavant et placé sur un compte en banque à Abidjan par l'ancien homme fort de ce régime. La transaction libéra le montant correspondant normalement alloué au paiement des salaires et inscrit dans le budget de l'autre Etat pour servir à d'autres fins (non soumises au contrôle des bailleurs de fonds).

## B. UNE GENEALOGIE DE L'IMPUNITE

En Côte d'Ivoire, la prise de pouvoir politique est un exercice aux enjeux considérables. De ce point de vue, la vie politique ivoirienne ressemble à celle du Nigeria et de l'Angola. Les tentatives de mise hors course d'un opposant reposent sur les questions récurrentes abordées à Linas-Marcoussis telles que la nationalité, l'éligibilité aux élections et le régime foncier. Cependant, prendre et conserver le pouvoir exigent souvent de se doter d'alliés à tous les niveaux de la société. Chaque clan cherche à promouvoir des intérêts financiers et politiques dans les limites fixées par le système. Depuis le coup d'Etat de 1999 qui plongea la Côte d'Ivoire dans une spirale infernale, les forces armées ont joué un rôle de plus en plus central aux côtés (ou à la place) des politiciens. La mauvaise foi de la plupart des acteurs politiques est agrémentée de la brutalité occasionnelle de certains agents des forces armées et de leurs camarades officieux. L'emploi de la violence à l'égard des civils ne date pas du coup d'Etat de 1999 ou de la guerre civile. La détérioration au sein du commandement et du contrôle des forces armées remonte aux diminutions de salaires des militaires sous Houphouët-Boigny.

Dans la nuit du 6 au 7 juin 2004, des hommes armés ont attaqué le village de Gohitafla venant du Nord. Les FANCI et les soldats de l'Opération Licorne les affrontèrent, en tuant quinze et capturant dix, alors que cinq soldats des FANCI périrent<sup>14</sup>. Le 7 juin au matin, les "patriotes" accusèrent les Français d'avoir organisé l'attaque ou de n'avoir pas protégé les civils. Ils commencèrent par brûler des pneus et jeter des pierres devant l'Ambassade de France et se dispersèrent plus tard (les gaz lacrymogènes aidant) pour menacer les Blancs et vandaliser leurs véhicules dans les environs du Plateau. Le journal du FPI, *Le Temps*, commenta ainsi les agissements des "patriotes": "la rue ivoirienne devient un acteur incontournable de la gestion du destin de la Côte d'Ivoire. Quiconque tente

de ridiculiser ce pays, les trouvera sur son chemin. Licorne vient seulement d'apprendre cette leçon. Tant mieux!"<sup>15</sup>.

Depuis le 19 septembre 2002, diverses "forces parallèles", qualifiées ainsi par le gouvernement ivoirien (reconnaissant leur rôle dans les événements meurtriers des 25 et 26 mars derniers)<sup>16</sup>, ont opéré en Côte d'Ivoire. Elles vont des patrouilles villageoises d'auto-défense, souvent mal armées et mal entraînées, aux groupes armés entraînés par les forces de sécurité ivoiriennes ainsi que des mercenaires israéliens, français et sud-africains<sup>17</sup>. Il y a eu beaucoup de mélanges entre les effectifs libériens et ivoiriens, particulièrement entre le Mouvement pour la Démocratie au Libéria (MODEL), basé au Libéria et figurant parmi les groupes qui contribuèrent au renversement de Charles Taylor en 2003, et diverses milices basées en Côte d'Ivoire dont les Forces de Libération du Grand Ouest (FLGO). Ces milices ne sont plus les bandes indisciplinées qu'elles ont pu être par le passé. Elles sont bien organisées et disposent d'hierarchies internes, reliées à la Présidence. Elles sont munies de cartes d'identification, et dans certains cas témoignent d'un meilleur commandement et contrôle que les forces armées<sup>18</sup>. Eugène Djué, "Maréchal" de l'Union pour la Libération Totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI) revendique 70 000 patriotes, et le "Général" Charles Blé Goudé du Congrès Panafricain des Jeunes Patriotes (COJEP), quelques 25 000 hommes. A l'Ouest, Bertrand Gnatoa, le "Commandant" du Front pour la Sécurité du Centre-Ouest (FSCO), basé à Gagnoa, affirme disposer de 14 031 combattants. Des mouvements plus restreints en effectif, comme ceux réunis au sein du Groupe Patriotique pour la Paix (GPP), ont dans bien des cas bénéficié d'un excellent entraînement. Le GPP a officiellement été démantelé mais aussitôt reconstitué au moins en partie comme Front de Libération

<sup>14</sup> "Côte d'Ivoire: Helicopter gunships attack as 20 die in ground clashes", *IRIN*, 8 juin 2004.

<sup>15</sup> "La rue ramène la Licorne à l'ordre", *Le Temps*, 12 juin 2004.

<sup>16</sup> Le ministre de la Sécurité Martin Bléou fit usage de ce terme lors d'un discours télévisé le 1<sup>er</sup> avril 2004.

<sup>17</sup> Entretien ICG avec des sources du renseignement européen, avril-juin 2004. Voir également le rapport ICG Côte d'Ivoire, op. cit.

<sup>18</sup> Entretien ICG avec une source du renseignement européen, Abidjan, 19 avril 2004. Selon cette source, 95% des armes distribuées aux commissariats de police la nuit du 24 mars 2004 pour être utilisées par les miliciens ont été restituées au palais présidentiel le 28 mars.

National (FLN), mené par Moussa Touré, dont le nom de guerre est Zeguen<sup>19</sup>.

ICG a déjà par le passé expliqué l'apparition des chefs de milices tels que Djué, Blé Goudé et Guillaume Soro dans le contexte politique étudiantin violent des années 1990<sup>20</sup>. A cette époque, les étudiants étaient incités par le FPI (alors encore un parti de l'opposition) à une violence sur les campus qui culmina avec le contrôle quasi mafieux de segments du système de logement universitaire et des attaques à la machette dans les universités contre des ennemis perçus en tant que tels<sup>21</sup>. Ces personnages ont tous, à un moment donné, été à la tête de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), affiliée au FPI. A l'instar du leader actuel de la FESCI, Serge Kuyo, ils s'étaient spécialisés dans une forme de racket à partir d'un usage ciblé de la violence, d'une rhétorique puissante et des menaces. Cette technique a fait ses preuves sur le campus de l'Université de Cocody, et demeure tout aussi efficace dans les rues d'Abidjan. Avec l'apparition du gouvernement Gbagbo, la FESCI constituait une force parallèle prête-à-l'emploi capable d'accompagner les forces de sécurité gouvernementales.

On distingue très nettement deux fractures au moins au sein des forces de sécurité elles-mêmes. Il y a d'abord une première scission entre la partie plus républicaine de la gendarmerie, et les FANCI d'un côté, et les unités spéciales telles que la Brigade Anti-Emeute (BAE), la Garde Présidentielle (GP), et le Groupement de Sécurité Présidentielle (GSP) de l'autre. Ces derniers, de taille plus modeste, beaucoup plus homogènes ethniquement (ils disposeraient d'une majorité de soldats d'origine Bété, du même

groupe ethnique que le Président) ont été accusés de la plupart des pires abus précédant la tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002. Ces forces spéciales servent de garde prétorienne au président, et lui seraient fidèles en cas de coup d'Etat. Elles compteraient dans leurs rangs des personnages tels que Anselme Seka "Seka Seka" Yapo, Patrice Baï, Edouard Kassaraté, Bruno Degbo Blé et Nathaniel Ahouma Brouha, dont plusieurs d'entre eux seraient membres des escadrons de la mort<sup>22</sup>.

L'existence des escadrons de la mort, les opérations brutales de "nettoyage" à Man et Daloa, où des membres appartenant à quelques unes des mêmes unités (particulièrement les BAE) sont accusées d'exécutions extrajudiciaires<sup>23</sup>, et les événements meurtriers des 25 et 26 mars ont taillé une très mauvaise réputation aux forces ivoiriennes de sécurité. De nombreuses sources indiquent que les forces régulières de sécurité se sont indignées de cette implication dans ces crimes<sup>24</sup>. Au sein même de cette aile modérée, il existe une autre scission: générationnelle. Alors que les cadres supérieurs de l'armée peuvent concevoir leur allégeance à la nation, beaucoup des jeunes officiers ne partagent pas cette conception. Ces derniers ainsi que les officiers non-commissionnés (ONC) sont beaucoup plus "chauds" et se prononcent ouvertement en faveur d'une "reconquête" du Nord<sup>25</sup>. Deux camps

---

<sup>19</sup> Voir "Le Front de libération national (ex-GPP) a vivement réagi hier, suite à la lettre du Premier ministre au président de la République", *Les Echos du Matin*, 24 mai 2004. Le 15 mai 2004, les chercheurs d'ICG ont aperçu un groupe d'environ 150 miliciens du FLN dans le voisinage de Cocody à Abidjan. Ces miliciens dont certains ne portaient pas de chemises et d'autres de nouveaux T-shirts noir du FLN, se sont emparés d'une des rues principales, marchant en formation, chantant et menaçant ouvertement les véhicules sur leur chemin. Certains avaient le visage peint de kaolin ou en noir, et prenaient des airs menaçant. Une ivoirienne sur le trottoir les regarda bouche bée.

<sup>20</sup> Voir le rapport ICG, Côte d'Ivoire, op. cit., notamment la liste des 23 milices plus petites, page 43.

<sup>21</sup> Voir Yacoube Konate, "Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements des patriotes", in *Politique Africaine*, N°89, mars 2003, et "FESCI, Financements, méthodes, arsenal ... Des révélations explosives", *24 Heures*, 15 mai 2004. Un chercheuse étrangère a vu un étudiant abattu en face de la bibliothèque par des membres des milices étudiantines au début des années 1990. Entretien ICG, Dakar, 29 juin 2004.

---

<sup>22</sup> Un rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme publié le 24 janvier 2003 ainsi qu'un rapport de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE) présentés séparément le même jour ont mis en cause Yapo et Baï en particulier. Le rapport des services de renseignements français a été partiellement communiqué à travers une série d'articles de Stephen Smith dans *Le Monde*. Autant le Président Gbagbo que sa femme ont vigoureusement démenti leur mise en cause, avec de proches associés, dans la planification des assassinats de personnalités telles que l'ancien Président Rober Gueï, Dr. Benoît Dacoury-Tabley (frère de l'ex-numéro 2 du FPI Louis Dacoury-Tabley devenu chef rebelle) et le comédien dioula Camara H, membre du RDR. Ils ont poursuivi *Le Monde* devant les tribunaux français pour diffamation, cependant leur cas a été débouté le 7 juillet 2004.

<sup>23</sup> Les deux villes ont changé de mains entre les rebelles et les FANCI dans les premiers mois de la guerre. Les deux camps sont accusés d'exécutions extrajudiciaires de civils ouvertement en faveur du camp adverse.

<sup>24</sup> Entretiens ICG, avril-mai 2004. Voir aussi "Nous préparons une autre rébellion armée", *Le Jour Plus*, 29-30 mai 2004, une lettre ouverte d'officiers des FANCI qui mettent en exergue que le soutien du gouvernement Gbagbo aux "patriotes" et plus généralement la culture d'impunité conduiront inéluctablement à ce que ces "patriotes" deviennent les futurs rebelles.

<sup>25</sup> Ces "va-t-en guerre" appartiennent non seulement à une génération plus jeune, mais il s'agit aussi de hauts gradés

embrassent cette rhétorique: l'un, proche d'Akoedou, où le Lieutenant Zadi conduit un bataillon et serait favorable à une reprise de la guerre<sup>26</sup>, et l'autre à Yamoussoukro où le lieutenant Colonel Mangou serait également enclin à se battre<sup>27</sup>. Zadi, réputé pour transgresser les ordres, marcha à la tête de 200 civils et défia les Forces Licorne dans la Zone de Confiance en décembre 2003, déclarant qu'ils se rendaient à Bouaké, le quartier général des Forces Nouvelles. Le meurtre d'un soldat français de l'Opération Licorne, près de Yamoussoukro, le 25 juin 2004, semble être un autre exemple de soldat bafouant la chaîne de commandement.

Le problème des tensions intergénérationnelles n'est pas nouveau. En effet, parmi les soldats au cœur de la rébellion en septembre 2002, beaucoup appartenaient à des générations plus jeunes et dédaignées, à l'origine de groupuscules appelés la *Cosa Nostra*, les Zinzins ou encore les Bahéfoués, que Gbagbo voulait démobiliser. Toutefois, les problèmes structurels d'insubordination et d'impunité ne datent pas du 19 septembre 2002, mais du début des années 1990 lorsque l'armée ivoirienne était toujours une Armée fonctionnaire dépendant d'une administration civile peu au fait de la guerre et du combat. L'économie ivoirienne avait déjà entamé son déclin et le gouvernement d'Houphouët-Boigny avait diminué les salaires des soldats conformément aux exigences d'ajustement structurel. L'attitude de laisser-faire à l'égard des soldats qui trouvaient d'autres méthodes pour se rémunérer (notamment le rackette des civils) permit au gouvernement de faire des économies et aux soldats de gagner plus.

Au même moment, certaines familles aisées commencèrent à considérer davantage l'armée que le secteur civil ou public pour y placer leurs garçons. Les fils de familles aisées ou influentes politiquement vinrent grossir de plus en plus les rangs de l'armée, et l'insubordination de ces jeunes recrues fut de moins en moins sanctionnée. Ce processus s'opéra de mai 1990 à octobre 1995 à l'époque où Robert Gueï était Chef des armées<sup>28</sup>. Selon une autre source décrivant l'effritement du commandement sous Gueï au cours

de la première moitié des années 1990, ce processus et la formation des premières milices étaient concomitants<sup>29</sup>.

Un récent rapport décrit l'armée ivoirienne comme un "appareil sécuritaire qui opère en dehors de la chaîne officielle de commandement, ne laissant au Chef des armées, Mathias Doué, ainsi qu'au commandant des forces terrestres, le Général Denis Bombet qu'une autorité réelle limitée"<sup>30</sup>. Les observations réalisées par ICG sur le terrain confirment les dires de nombreux Ivoiriens selon lesquels les soldats et officiers plus âgés, respectueux de la loi et ayant un comportement général correct sont court-circuités et parfois contredits par leurs subalternes. Le rapport d'Amnesty International consacré aux événements des 25 et 26 mars à Abidjan cite une victime:

Finally un officier supérieur est arrivé, je l'ai reconnu à ses galons et lui ai demandé de m'aider. Le supérieur voulait me libérer mais les jeunes lui ont dit, "la hiérarchie et les galons, ce n'est pas pour aujourd'hui. C'est pour un temps de paix. Aujourd'hui, c'est nous qui commandons"<sup>31</sup>.

En réponse aux charges de ce rapport, de celui de la commission d'enquête onusienne et des nombreux témoins oculaires, le ministre de la Sécurité Martin Bélou s'est contenté de reconnaître l'existence de "forces parallèles" lors d'un discours donné une semaine plus tard. Ayant alors recours à une stratégie caractéristique de son gouvernement pour répondre aux critiques, le Président Gbagbo reconnut l'existence des milices mais se déclara impuissant à leur sujet et rejeta sur les Français ainsi que sur l'ONU la responsabilité de régler le problème<sup>32</sup>. Autre distorsion

---

proche du régime de Gbagbo, parmi eux nombreux sont Bété ou d'ethnies proches.

<sup>26</sup> Source militaire, Abidjan, 2 juin 2004.

<sup>27</sup> "Côte d'Ivoire: Parallel Universe", *Africa Confidential*, vol. 45 N°11, 28 mai 2004.

<sup>28</sup> Gueï a été relevé de ses fonctions par le Président Bédié pour avoir refusé de disperser des manifestations anti-gouvernement à Abidjan.

<sup>29</sup> Entretien ICG, Dakar, 5 juin 2004.

<sup>30</sup> "Côte d'Ivoire: Parallel Universe", op. cit.

<sup>31</sup> "Côte d'Ivoire: Répression aveugle et disproportionnée d'une manifestation interdite", Amnesty International, AFR, 31/004/2004, p. 7.

<sup>32</sup> Le Président Gbagbo a écrit: "Le rapport mentionne à juste titre l'existence de forces parallèles et établit qu'elles ont perpétré des exactions et autres violations des Droits de l'Homme à l'encontre de certaines populations (paragraphe 39 du rapport). Ceci est vrai et a été dénoncé par le ministre de la Sécurité lors d'une déclaration télévisée le 1<sup>er</sup> avril 2004. Cette situation est sans aucun doute due à l'état de guerre qui règne dans le pays qui a permis la prolifération et la circulation d'uniformes et surtout d'armes à feu. Les forces de sécurité et de défense se sont vues ordonner de faire le maximum pour lutter contre cette situation d'insécurité. La volonté de combattre les individus et les groupes qui opèrent, épisodiquement, la nuit, est telle que trois lignes de téléphone ont été créées au ministère de la Sécurité ainsi qu'au Cabinet du Premier ministre pour signaler toute présence suspecte. Ceci a été renforcé par les demandes exprimées auprès de

de la logique: le Président admit le problème mais déclara malheureusement que très peu pouvait être entrepris en raison de l'état de guerre dans lequel se trouve la nation<sup>33</sup>. Autrement dit, la guerre, imposée de l'extérieur et contre la volonté du gouvernement, engendre ses inconvénients. En réalité, les agissements et déclarations des partisans les plus fervents de Gbagbo, du Président de l'Assemblée Nationale Mamadou Koulibaly aux "Jeunes Patriotes", ont favorisé une atmosphère de peur et d'insécurité, faisant taire les opposants et instauré un état de ni paix ni guerre.

Les milices, apparues au début des années 1990 et encouragées par le FPI et le PDCI, ont grandi aux côtés de la junte de 1999-2000 et ont fleuri sous le gouvernement Gbagbo. Quelque soit les vainqueurs des élections de 2005, ils devront composer avec elles dans la mesure où elles sont devenues de véritables acteurs politiques certes hors-la-loi mais incontournables. Il faudra un effort concerté des politiciens et forces de sécurité pour les contrôler de nouveau afin que cesse le règne de la terreur. Les questions suscitées par les milices à Abidjan sont exactement les mêmes que celles posées par la présence d'ex-combattants ailleurs en Afrique de l'Ouest: que feront-ils une fois que le soutien de leurs sponsors aura cessé? Comment gagneront-ils leur vie? Comment échapperont-ils à une culture de la violence et de l'argent facile? Qu'est-ce qui pourra les dissuader de louer leurs services à d'autres partis politiques ou mouvements rebelles?

La violence politique, l'impunité et la perte de contrôle et de commandement au sein de l'armée sont les problèmes majeurs de la crise en Côte d'Ivoire. Ils étaient des facteurs clés du coup d'Etat de décembre 1999 ainsi que de la tentative de septembre 2002. Ils occupent une place centrale dans la vie quotidienne au Sud. Ils sont à la croisée des manœuvres politiques, des abus perpétrés par les groupes armés sur les civils et des pratiques de corruption dans le monde des affaires, mais peuvent être toutefois soumis à une intervention concrète. L'annonce faite

par le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme le 22 juin 2004 la mise en place d'une commission d'enquête sur toutes les violations aux Droits de l'Homme commises à compter du 19 septembre 2002 est louable. Cette commission devra cependant, par la suite, être appuyée par un processus judiciaire (comme en Sierra Leone par exemple)<sup>34</sup> même si les protagonistes du conflit ivoirien risquent d'opposer plus de résistance à une telle opération qu'il n'y en eut là-bas<sup>35</sup>. La Cour Pénale Internationale (CPI) peut s'avérer être le tribunal approprié, bien qu'elle soit encore actuellement à la recherche de ses repères et préoccupait par l'Ouganda et la République Démocratique du Congo.

### C. "UNE DEUXIEME GUERRE D'INDEPENDANCE"

L'entourage du Président Gbagbo a tendance à accuser tour à tour de tous les maux Alassane Ouattara et la France. La rhétorique anti-Français est une stratégie rusée dans un pays où même les opposants au FPI adoptent une attitude ambivalente complexe à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. La France est la cible favorite des "Jeunes patriotes" et de leurs gourous de l'aile ultranationaliste du FPI. Le Président de l'Assemblée Nationale, Mamadou Koulibaly est l'un des relais les plus fervents de ces critiques. Il a rédigé la préface du livre intitulé *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*<sup>36</sup> d'Antoine Ahua<sup>37</sup> et Gary K. Busch. Alain Toussaint, un ancien porte-parole du Président Gbagbo a qualifié la soi-disant collusion entre la France, le Président Blaise

---

l'Ambassadeur de France et du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU à Abidjan, en vue de la création de patrouilles mixtes afin de protéger les populations".

<sup>33</sup> Voir le rapport ICG, Côte d'Ivoire, op. cit., pour une analyse de l'alternance de l'emploi d'une rhétorique agressive puis passive par le Président Gbagbo, qui laisse aux autres le rôle de déstabilisateur et joue après coup le conciliateur. Qu'il n'est pas pris ses distances vis-à-vis des éléments les plus controversés de son entourage indique toutefois où sont ses allégeances.

<sup>34</sup> La Côte d'Ivoire a signé le traité de la CPI le 30 novembre 1998, mais ne l'a pas encore ratifié.

<sup>35</sup> Après dix années de guerre, il existe une véritable "volonté de paix" en Sierra Leone qui a aidé le processus à surmonter toute une série d'obstacles politiques. En Côte d'Ivoire, la période de combats pendant la guerre n'a duré véritablement que quelques semaines, et beaucoup d'Ivoiriens n'ont pas ressenti ses effets directement. Le fait que les interventions en Côte d'Ivoire soient relativement proactives et, dans une certaine mesure, préventives soulève une série de problèmes qui marque une distinction entre les efforts de paix qui y sont entrepris et ceux dans d'autres pays voisins.

<sup>36</sup> La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire, Abidjan, 2003.

<sup>37</sup> Ahua, citoyen à la double nationalité, s'est exilé depuis au Canada. En avril 2004, il plaida coupable pour avoir tenté d'organiser un coup d'Etat mais expliqua que ce coup était destiné au Premier ministre et chef du Gouvernement de Réconciliation Nationale, mais certainement pas au président. Aucune charge n'a été retenue contre lui, et on lui demanda de quitter le pays.

Compaoré du Burkina Faso et le chef du RDR, Alassane Ouattara, de "complot permanent" contre la Côte d'Ivoire<sup>38</sup>. En Afrique de l'Ouest, cette théorie n'est pas nouvelle. Depuis les années 1950, les révolutionnaires dans les pays tels que la Guinée, le Mali et le Ghana ont critiqué la Côte d'Ivoire, pivot néo-colonial dominant de la région, en l'avertissant que si les Ivoiriens ont pu tirer profit de leur collaboration avec leur ancien colonisateur durant plusieurs décennies, ils pourraient le regretter à long terme. Houphouët lui-même utilisa le terme de "complot permanent" lors de la "guerre du cacao" de 1987-1989 lorsqu'il boycotta le marché mondial et tenta de fixer le prix du cacao ivoirien.

L'échec de cette tentative ainsi que de la dévaluation du franc CFA de 1994 n'a pas seulement été une épreuve mais aussi incita quelques Ivoiriens à s'interroger sur l'orientation suivie par leur pays depuis l'indépendance. Le succès économique n'a, semble-t-il, était possible qu'aussi longtemps qu'il servait les intérêts supérieurs des hommes d'affaires et politiciens français ainsi que le marché mondial. L'idée que ces intérêts pouvaient s'établir au détriment des Ivoiriens fit son chemin dans les années 1990, à mesure que la France se désengageait de ces anciennes colonies. En déclin économique et amère vis-à-vis de la France, la Côte d'Ivoire se situe aujourd'hui au stade de nombreux pays africains dans les années 1950 et 1960. Des "patriotes" tels que Blé Goudé ont appelé à une "deuxième guerre d'indépendance". Les liens historiques et affectifs étroits avec Paris sont exploités par les démagogues en dépit du fait que la France ait évité au Président Gbagbo d'être renversé et qu'elle ait prévenu très probablement une guerre civile totale grâce à sa rapide intervention en septembre 2002.

Autant les menaces que les attaques sur les citoyens français ont augmenté depuis la signature des Accords de Marcoussis. La communauté expatriée française, qui s'élevait à environ 60 000 personnes dans les années 1970, avait déjà chuté autour de 16 000 à 20 000 avant les affrontements de septembre 2002. Elle s'établit désormais aux alentours de 11 000 à 12 000 personnes selon l'Ambassade de France et 8 000 d'après un article récent<sup>39</sup>. Pour la moitié d'entre elles, il s'agit de binationaux franco-

ivoiriens ou franco-libanais, moins exposés par définition. Beaucoup d'expatriés européens à Abidjan indiquent qu'ils quitteront la Côte d'Ivoire durant les trois mois de vacances scolaires. Leur retour en septembre dépendra probablement de la situation à ce moment-là.

Ces trois derniers mois, les manifestations anti-françaises ont pris deux nouvelles formes. Les écoliers français ont été spécialement visés par les chefs de milices. Le 13 mai, un groupe de "patriotes", en chemin pour aller manifester devant le siège de l'ONUCI, ont stoppé et sont montés à bord d'un bus scolaire transportant des élèves français du primaire<sup>40</sup>. Après les avoir menacés, ils ont ordonné aux enfants d'évacuer le bus qu'ils s'approprièrent pour se rendre à leur manifestation. Le 18 mai, une quinzaine de miliciens ont pénétré dans le Lycée français et attaqué deux étudiants ainsi qu'un administrateur.

La deuxième forme relève davantage de la violence généralisée anti-Blancs. Le 13 mai à nouveau, un employé de l'Union Européenne, européen mais pas français, a reçu une pierre sur le crâne, ce qui lui valut 5 points de suture. Le 7 juin, ce qui débuta avec des jets de pierres et des pneus brûlés devant l'Ambassade française par des miliciens se transforma en ce que plusieurs médias ont décrit comme une "chasse aux blancs". Bien que les Français aient été particulièrement visés (l'Ambassade de France a fait état de 34 compatriotes attaqués dont trois légèrement blessés), un véhicule américain a été la cible de jets de pierres et un homme d'affaire libanais tabassé<sup>41</sup>. Lors du même soulèvement, plus d'une trentaine de véhicules des Nations Unies stationnés sur un parking ont eu leurs pare-brises et feux cassés en plus d'autres dégâts.

Dans ce contexte de protestations contre une complicité française et d'allégations à propos d'une mainmise française sur l'économie ivoirienne, il est important d'identifier ce que représentent véritablement les intérêts économiques de la France. A la suite d'ajustements structurels exigés par la Banque Mondiale et le FMI dans les années 1990, les milieux d'affaires français ont remporté de nouvelles parts de marché dans plusieurs secteurs. Leur présence a été renforcée par la privatisation de secteurs paragonnementaux telles que l'eau, l'électricité et les télécommunications. Depuis le milieu des années 1990, il y a d'abord eu une croissance puis une chute

<sup>38</sup> Entretien ICG, 19 avril 2004. C'est une expression qui a été rendue populaire en Guinée par le dictateur socialiste Sékou Touré.

<sup>39</sup> "La grande peur des Français de Côte d'Ivoire", *Le Figaro*, 21 mai 2004.

<sup>40</sup> Entretien ICG avec les parents de l'un des enfants, 13 mai 2004.

<sup>41</sup> Entretien ICG avec un journaliste, Abidjan, 10 juin 2004.

rapide des investissements directs français. Avoisinant 8,2 millions d'euros en 1995, les investissements français s'élevaient à 152,6 millions d'euros deux ans plus tard. Ils ont commencé à chuter précipitamment après le coup d'Etat de 1999, et en 2002 la Côte d'Ivoire occupait le 184<sup>e</sup> rang mondial en termes d'investissements directs français.

Malgré la fuite des investissements français, la présence française est toujours forte au sein de l'économie. D'après les données fournies par le Centre de Promotion des investissements français en Côte d'Ivoire<sup>42</sup>, la France est le premier investisseur étranger avec 147 filiales répertoriées en 2003 et 1000 sociétés appartenant à des hommes d'affaires français. La Côte d'Ivoire est le premier partenaire de la France de la zone CFA et le troisième en Afrique Sub-saharienne, après l'Afrique du Sud et le Nigeria. Quelques uns des investissements français les plus importants se situent dans:

- ❑ les télécommunications: France Télécom a acquis 51% de Citelcom (aujourd'hui Côte d'Ivoire Télécom) en 1997;
- ❑ l'automobile: les voitures françaises constituent la majorité des nouveaux modèles les plus achetés, détrônant les japonaises.
- ❑ le transport: le Groupe Bolloré possède 67% de Sitarail qui gère le chemin de fer entre Abidjan et Ouagadougou<sup>43</sup>. Lors de la visite du Président Gbagbo à Paris en février 2004, il a obtenu un contrat exclusif pour le terminal Vidri du Port d'Abidjan<sup>44</sup>. Air France détient 51% de Air Ivoire.
- ❑ le secteur électrique: Bouygues a acquis la concession de l'entreprise d'électricité Ciprel et 25% de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) à travers sa filiale SAUR;

<sup>42</sup> Parce qu'il s'agit d'une organisation dont la raison d'être est d'attirer les investissements dans le pays, ces chiffres peuvent avoir été exagérés.

<sup>43</sup> *Jeune Afrique L'Intelligent*, N°2266, 13-19 juin 2004.

<sup>44</sup> La controverse à propos du port implique non seulement le protégé de Gbagbo, Marcel Gossio (nommé directeur par le Président) et les leaders des parties de l'opposition tels que Kobenan Anaky et Patrick Achi, mais aussi la Banque Mondiale, qui est préoccupée par le fait que le contrat de Bolloré ait été établi sans appel d'offre publique. Les rédacteurs FPI font référence au marché comme étant le cadeau de Laurent Gbagbo au Président Jacques Chirac mais le ministre de l'Economie et des Finances, Bohoun Bouabré, insiste sur le fait qu'il y a eu deux offres qui ont échoué auparavant, ouvrant ainsi la voie à un marché "one on one".

- ❑ Le secteur de l'eau: Bouygues contrôle 47% de l'entreprise nationale Sodeci par le biais de la SAUR.

Certaines des entreprises privatisées et mentionnées ont une importance symbolique significative<sup>45</sup>. Toutefois, la force de l'économie ivoirienne réside dans l'agriculture: cacao, café et bois représentent 40% du PNB<sup>46</sup>. Ci-dessous figure le classement des pays d'origine des 50 plus gros exportateurs de cacao depuis la Côte d'Ivoire<sup>47</sup>.

#### Classement des pays d'origine des 50 plus gros exportateurs de cacao depuis la Côte d'Ivoire

Pays	Part de marché (%) 2/03-1/04
Etats-Unis	24,89
Côte d'Ivoire	19,36
France	15,03
Royaume-Uni	11,84
Pays-Bas	7,48
Singapour	5,84
Brésil	5,52
Hong Kong	5,24
Autres	4,8

Dans le classement général des exportateurs de cacao, deux sociétés américaines, une britannique et une néerlandaise devançant l'exportateur français le plus important, Proci, qui détient 6,83% de la totalité du marché du cacao. Sur les 50 exportateurs, les compagnies françaises ou en partie détenues par des capitaux français occupent les 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> places. Parmi celles-ci, la filiale Dafci du Groupe Bolloré, deuxième plus grand exportateur français de cacao en 2003, cherche à vendre ses parts.

Les entreprises françaises contrôlent-elles une part trop importante de l'économie? Il semble qu'elles y soient toujours très impliquées mais que leurs

<sup>45</sup> Un intellectuel ouest africain, à qui l'on demanda si la France contrôlait réellement une part aussi importante de l'économie ivoirienne, désigna les secteurs de l'électricité, de l'eau, et deux compagnies de téléphone, "ils contrôlent les quatre secteurs cardinaux". Entretien ICG, Abidjan, 22 mai 2004.

<sup>46</sup> Département américain de l'Energie, "Côte d'Ivoire Country Analysis Brief".

<sup>47</sup> Information mise à la disposition d'ICG par un expert de l'industrie du cacao, Abidjan.



investissements sont de plus en plus maigres et stratégiques et ne disposent plus du niveau de soutien politique du gouvernement français comme c'était le cas auparavant. Les investissements français sont paradoxalement à la fois très importants (encore très visibles) et insuffisants (pour offrir des perspectives de sortie de crise économique).

En même temps, la France est encore un important bailleur en Côte d'Ivoire même si les autres bailleurs de fonds ont interrompu leurs programmes d'assistance. Il est difficile d'apprécier le dosage exact entre les profits commerciaux français et l'aide octroyée. En effet, la France n'accorde pas seulement des fonds via son budget de coopération mais contribue également à travers l'UE. Le budget de l'aide française n'a pas varié depuis le 19 septembre 2002. La France donne 13,9 millions d'euros à son Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) pour des projets de coopération, dont 6,2 millions sont alloués à la rémunération du personnel et 5,68 millions à l'exécution des projets. Les Fonds Spéciaux Prioritaires (FSP) sont gérés conjointement par le SCAC et l'Etat ivoirien. Ces fonds ont augmenté depuis le début de la guerre en vue de la réinsertion des jeunes et de programmes de réhabilitation.

La revendication grandiloquente de Charles Blé Goudé selon laquelle "la Côte d'Ivoire ne sera libre que lorsque le dernier citoyen français aura quitté le territoire" touche une corde sensible chez beaucoup d'Ivoiriens et d'Africains francophones lorsqu'ils observent les relations étroites et souvent ambivalentes de la France avec son pré-carré. Le retrait de la France de l'économie ivoirienne aurait aujourd'hui moins de conséquences qu'il y a dix ans. Ce n'est pas le fait que Paris ait une mainmise sur l'économie comme l'imputent certains proches du Président Gbagbo, mais que la présence française se soit rétractée à un point où les Ivoiriens peuvent entrevoir la possibilité de les pousser dehors complètement. Le volet anti-Français de la rhétorique pourrait bien devenir plus populaire que les autres aspects du discours du FPI et de ses dirigeants. C'est pourquoi d'autres représentants de la communauté internationale, et en particulier la CEDEAO, devraient prendre l'initiative de négociations franches et publiques avec tous les acteurs de la crise ivoirienne<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Cette recommandation est liée au déploiement rapide et total de la force de l'ONUCI ainsi qu'au retrait des forces françaises Licorne du devant de la scène.

D'une façon générale, l'économie de la Côte d'Ivoire semble se diriger vers une crise. Il y a plusieurs mois, ses arriérés auprès d'institutions étrangères étaient estimés à 390 milliards de francs CFA (772,2 millions de dollars), ainsi qu'à 120 milliards de francs CFA (222,2 millions de dollars) auprès des institutions ivoiriennes<sup>49</sup>. Le 16 juin 2004, la Banque Mondiale a suspendu tous ses versements à la Côte d'Ivoire en raison d'un retard de 60 jours sur le remboursement de 20 millions de dollars<sup>50</sup>. La Banque qualifia sa décision de "purement technique" alors que selon le gouvernement il s'agit d'une "décision politique". Compte tenu des préoccupations de longue date de la Banque à l'égard des pratiques financières frauduleuses du gouvernement, il se peut que ce soit vrai.

#### D. MEDIATION EXTERNE

La France a déjà contribué à la toile de fond des négociations des Accords de Linas-Marcoussis. Qui prendra le relais? L'Opération des Nations Unies a récemment été l'objet du même type de critiques acerbes émanant de l'entourage du Président Gbagbo. Le degré de rhétorique a grandi à la suite de la publication du rapport de l'équipe onusienne du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme sur les incidents du 25 et 26 mars. Le service de presse de la Présidence a rendu publique une "lettre" attribuée aux avocats d'Alassane Ouattara dans laquelle ce dernier indique à la commission sur quoi enquêter, comment procéder, et désigne même ses membres. Un journal a fait remarqué que ni le numéro de téléphone, ni l'adresse électronique mentionnées pour le cabinet d'avocats ne fonctionnaient, et que la lettre était truffée d'erreurs, allant de la grammaire au nom du destinataire, Bertrand Ramcharan, le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme par intérim.

Le siège de l'ONUCI a connu des manifestations de "jeunes patriotes" masculins et féminins devant ses bureaux<sup>51</sup>. En plus des accusations portées à l'encontre du Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG), professeur Albert Tevoedjre, de soutenir les rebelles, ils exigent des casques bleus de l'ONU qu'ils

---

<sup>49</sup> "Côte d'Ivoire: Comment va l'économie?", *La Lettre du Continent*, N°448, 3 juin 2004, citant des personnalités lors de la rencontre du printemps des pays de la zone du franc CFA.

<sup>50</sup> "Suspension des décaissements de la Banque Mondiale - Le ministre Bohoun Bouabré prépare la riposte", *L'Inter*, 16 juin 2004.

<sup>51</sup> Les "Femmes Patriotes" sont conduites par Geneviève Bro Grebé, ancien ministre des sports du gouvernement FPI qui a été dissout avant la création du Gouvernement de Réconciliation Nationale.

désarment les Forces Nouvelles. Charles Blé Goudé a fixé un ultimatum à l'ONUCI au 31 mai pour désarmer tous les "rebelle" ou bien quitter la Côte d'Ivoire. L'assertion selon laquelle l'ONUCI est responsable du désarmement est fondée sur une erreur d'interprétation volontaire de la résolution 1528 (6<sup>e</sup> point) du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui, sur ce point, appelle à "aider le Gouvernement de Réconciliation Nationale à mettre en œuvre le programme national de désarmement, démobilisation et réintégration des combattants (DDR) en accordant une attention spéciale aux besoins spécifiques des femmes et des enfants"<sup>52</sup>.

La campagne de désinformation entreprise par le gouvernement Gbagbo et reprise par les milices qu'il a mises en place a énormément compliqué le travail de l'ONUCI. L'approche de la mission a consisté à exercer une pression en privé tout en exprimant son soutien au gouvernement publiquement. Un membre de l'ONUCI explique que "notre travail ne s'effectue pas dans la rue". Gbagbo et son entourage ont constamment su manipuler cette méthode en leur faveur. Plus Tévoédjré et son équipe ont témoigné du respect au statut du président en tant que chef d'Etat élu, plus les partisans de Gbagbo ont accusé l'ONUCI de représenter les Forces Nouvelles.

Gbagbo défie également les présidents des pays voisins, dont beaucoup seraient exaspérés, de le critiquer en public. Il s'en remet à la règle non écrite selon laquelle aucun dirigeant africain ne devrait défier une autre souveraineté de peur qu'il ne rencontre un jour le même problème. Jusqu'à présent, les faits ne l'ont pas contredit.

L'ONUCI va de l'avant avec son projet de radiodiffusion sur sa propre fréquence, afin de contrer les accusations des "patriotes" et des autres extrémistes<sup>53</sup>. La diplomatie de velours a échoué. Gbagbo s'est révélé lui-même en véritable tacticien, capable de dresser la Constitution contre les Accords de Marcoussis, l'Assemblée Nationale contre le Gouvernement de Réconciliation Nationale, et les milices contre qui que ce soit identifié comme ennemi. La méthode douce ne fonctionnera tout simplement pas. L'ONUCI, en coordination avec la CEDEAO, devrait prendre la tête d'une initiative diplomatique publique pour corriger les distinctions

purement manichéennes qui alimentent la rhétorique politique en Côte d'Ivoire. Enumérer les violations des Droits de l'Homme perpétrées par les milices ne signifie pas soutenir les Forces Nouvelles. De même, appeler à un véritable engagement en faveur de Linas-Marcoussis ne constitue pas une tentative d'expulsion du Président de ses fonctions, mais la prise en compte des problèmes fondamentaux qu'il faudra traiter tôt ou tard.

La machine rhétorique mise en place par le FPI à l'encontre des Français et des Nations Unies est trop puissante pour se résigner au silence. Le "message fort" adressé à toutes les parties le 23 juin 2004 par la mission du Conseil de Sécurité en Afrique de l'Ouest donnera peut-être le nouveau ton. En outre, la presse d'opposition n'en est pas moins partielle. Ce qui confère à l'ONUCI un espace important pour devenir une des quelques voix crédibles et mesurées appelant l'opposition G7 à rejoindre le gouvernement, les Forces Nouvelles à déposer leurs armes et le FPI à cesser de paralyser les Accords de Marcoussis.

Le volet militaire de l'ONUCI a également un rôle important à jouer. Il compte actuellement un peu moins de la moitié d'un effectif total de 6 420 personnes devant être intégralement déployées en Côte d'Ivoire en juillet. L'arrivée de plus de 2 000 soldats du Bangladesh devrait permettre à l'ONUCI de patrouiller et de remplacer les forces françaises Licorne dans diverses fonctions, permettant à ces dernières de se constituer en force de déploiement rapide. Etant donné les tensions suscitées par les Français et la présence de l'opération Licorne, la relève devrait s'effectuer le plus vite possible. Par ailleurs, l'ONUCI devrait œuvrer avec les forces Licorne, les FANCI et le bras armé des Forces Nouvelles en faveur d'une reprise des rencontres quadripartites qui se tenaient auparavant chaque semaine à Bangolo, sans tenir compte des développements politiques en cours à Abidjan. Elles ont été interrompues lorsque le G7 s'est retiré du gouvernement, mais les officiers ivoiriens de tous bords ont indiqué à ICG leur disposition à reprendre des rencontres qui semblent avoir été à la base d'une volonté commune de compromis parmi les cadres militaires, qui dépassait de loin celle des politiciens<sup>54</sup>. Le commandant d'un camp militaire situé à proximité

<sup>52</sup> Voir le texte de la Résolution 1528 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Annexe C.

<sup>53</sup> Le 16 juin 2004, le Conseil National de l'audiovisuel a déclaré qu'il l'a considérerait comme "station pirate".

<sup>54</sup> Un diplomate a suggéré que les hommes politiques devraient également se réunir dans un forum similaire où, "ils peuvent s'asseoir autour d'une table une fois par semaine et hurler les uns sur les autres". Entretien ICG, Abidjan, 3 juin 2004.

de la zone de confiance a affirmé qu'il correspondait quotidiennement par téléphone avec ses homologues du camp adverse. Il disait: "nous sommes prêts à mettre un terme à la partition du pays et pourrions le faire en une semaine. Les seuls à nous en empêcher sont les hommes politiques à Abidjan"<sup>55</sup>. L'éventualité de tenir ces rencontres ailleurs qu'à Bangolo doit être prise en compte dans la mesure où cette zone est devenue très instable à la suite des récents incidents meurtriers.

## E. L'ECONOMIE DE GUERRE

Une part importante de l'économie de guerre a déjà été abordée précédemment. Les affaires conclues avec les trafiquants d'armes israéliens et d'Europe de l'Est semblent liées aux montages financiers frauduleux ainsi qu'aux centaines de millions de dollars qui disparaissent chaque année de l'économie nationale du cacao. Beaucoup de ceux qui ont été accusés d'être impliqués dans les événements du 25 et 26 mars, les brigades de la mort et l'organisation, l'entraînement et l'armement des milices seraient impliqués également dans ces opérations financières et devraient être poursuivis en justice sur ces deux fronts. Il est essentiel que le mécanisme judiciaire indépendant qui traitera les conclusions de l'actuelle commission d'enquête ou de toute commission future qui enquêtera sur les violations des Droits de l'Homme commises par n'importe quel protagoniste du conflit, dispose d'une équipe d'experts en matière de fraude financière et de crime organisé.

L'exigence des milices d'être incluses dans le programme de DDR, et les menaces d'offrir leurs services au plus offrant si leurs "sponsors" ne les considèrent pas sérieusement, doivent être prises au sérieux. La combinaison de l'argent (comme motivation), de l'entraînement et de l'armement des milices, et du discours haineux (anti-Nordistes, anti-Français, anti-ONU et xénophobe) est dangereuse. Entretien depuis tellement longtemps, elle risque d'engendrer une sphère autonome de violence *free-lance* qui pourrait bientôt ressembler davantage au Libéria qu'à une guerre civile "propre" entre deux adversaires telle que la crise ivoirienne est supposée être. La commission nationale chargée du DDR doit prendre en compte cette dynamique et intégrer les miliciens au processus, ce qu'elle a refusé de faire jusqu'à maintenant.

---

<sup>55</sup> Entretien ICG réalisé à proximité de la Zone de Confiance, 20 mai 2004.

Afin de ramener la sécurité en Côte d'Ivoire, il faudra "mettre les armes hors d'usage"<sup>56</sup> pour tous ceux qui poursuivent désormais la politique par d'autres moyens. Peu importe que ces acteurs soient membres des forces armées, des mercenaires entraînés ou des miliciens. Des hauts responsables de plusieurs milices menacent désormais de rompre leurs liens avec leurs sponsors dont certains ont été identifiés publiquement comme personnages haut placés de la Présidence Gbagbo<sup>57</sup>. Il est difficile d'apprécier là où prend fin le chantage et commence la vraie mutinerie mais les problèmes de commandement et de contrôle évoqués précédemment existent également au sein des milices. L'attaque embarrassante de miliciens FESCI à l'encontre de plusieurs magistrats le 9 mars 2004 a été une illustration de "patriotes" allant au-delà de ce que leurs sponsors politiques auraient aimé. Un échec dans l'élaboration d'un plan de désarmement et de réintégration des miliciens ivoiriens impliquerait quasi sûrement celui de l'ensemble du programme DDR de la commission nationale<sup>58</sup>.

---

<sup>56</sup> Cette phrase, émanant d'un représentant de la division de coordination DDR de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), met l'accent sur le fait que le désarmement est inséparable des formes de réintégration sociale qui offrent aux ex-combattants des moyens d'existence non-violents.

<sup>57</sup> Entretien ICG avec un service de renseignements, 4 juin 2004. Voir également la section suivante "Le lien Abidjan-Grand Ouest".

<sup>58</sup> Les bailleurs de fonds internationaux devraient accroître leurs financements conformément à ce que requiert une telle entreprise.

### III. LES DYNAMIQUES DANS L'OUEST

#### A. UNE IMPLICATION FRONTALIERE ININTERROMPUE

Si la situation à Abidjan se caractérise par une violence politique légitimée par une rhétorique ethno-nationaliste exploitant les différences régionales, celle prévalant dans l'Ouest cristallise et montre plus clairement les racines de ces problèmes. Le Centre-Ouest (aux alentours de Gagnoa<sup>59</sup>) et Le Grand-Ouest (région s'étendant de Guiglo à Tabou) constituent le coeur du commerce du cacao, du café et du bois qui comptent pour 40% de l'économie ivoirienne. Des relations interethniques et interrégionales complexes ont apporté des avantages considérables à certains groupes et les ressentiments en résultant ont couvé des décennies durant. Ces facteurs ont été exacerbés non seulement par la manipulation politique menée depuis Abidjan mais aussi du fait de l'immixtion de gouvernements étrangers. Le Burkina Faso et le Libéria ont été les deux pays les plus impliqués dans la crise ivoirienne dès ses débuts. La présence de leurs citoyens installés dans tout l'Ouest ivoirien demeure des plus problématiques.<sup>60</sup>

Au cours des six derniers mois, le nombre de personnes tuées dans l'Ouest a probablement dépassé celui des victimes des 25 et 26 mars derniers. Toutefois, parce que de nombreuses tueries se sont produites de manière clandestine, il est impossible d'en donner une estimation précise. Elles sont souvent perpétrées contre des groupes comprenant entre deux et dix personnes et ont lieu entre des Ivoiriens de groupes ethniques et régionaux différents mais aussi entre des citoyens Ivoiriens et des non-Ivoiriens.<sup>61</sup>

Il y a une implication importante de part et d'autre de la frontière avec le Libéria, et ce plus précisément du fait du rôle de l'ancien Président libérien Charles Taylor dans la formation du Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), mouvement rebelle qui contrôlait la région Man-Danané-Toulépleu au début de l'année 2003. Parallèlement, les rebelles du MODEL dans l'Est du Libéria ont été armés et ont opéré en étroite collaboration avec le gouvernement Gbagbo et quelques milices satellites, notamment le FLGO<sup>62</sup>.

Les dynamiques transfrontalières se poursuivent mais de manière plus diffuses. Avec le départ de Charles Taylor en exil au Nigeria, les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD) et les rebelles du MODEL ne combattent plus aujourd'hui et sont désormais engagés dans un processus de DDR. Toutefois, de nombreuses sources signalent le franchissement de combattants du MODEL à travers la frontière, ainsi que l'échange d'armes en provenance du Libéria contre des véhicules deux-roues<sup>63</sup>. Il y a deux points principaux de passage à la frontière sous contrôle des forces loyalistes, l'un se trouvant au Barrage de Pekan entre Toulépleu et Toe Town et l'autre entre Harper et Tabou. Le premier est sous la surveillance de chaque côté d'une poignée d'adolescents habillés en civil du côté ivoirien, l'un d'eux portait un tee-shirt noir inscrit: "Jeunes Patriotes de Toulépleu: Bonne Année 2004"). A dix kilomètres vers le Nord, côté libérien, se trouve une route menant à une scierie. Libériens et Ivoiriens ont assuré à ICG qu'il n'y avait aucun contrôle aux frontières. Etant donné l'absence de contrôle à ces points de passage et qu'en moyenne, pour deux combattants démobilisés, moins d'une arme a été restituée dans le cadre du programme de DDR au Libéria<sup>64</sup>, ces rapports apparaissent comme tout à fait plausibles. La Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et l'ONUCI devraient coordonner leurs patrouilles, en

<sup>59</sup> Région dont le Président Laurent Gbagbo est originaire.

<sup>60</sup> Ces populations ont des histoires relativement différentes. La majorité des Libériens viennent de régions voisines et partagent une langue, des liens familiaux et une histoire avec les populations locales ivoiriennes. Parallèlement, beaucoup de Libériens se sont réfugiés dans l'Ouest ivoirien. Les Burkinabés sont plus généralement des planteurs. Certains arrivés récemment (plus particulièrement dans le Grand Ouest) tandis que d'autres, également qualifiés de Burkinabés, constituent au sein de leurs familles la seconde génération à être nés en Côte d'Ivoire.

<sup>61</sup> Voir le rapport d'ICG, Côte d'Ivoire, op. cit., pour de plus amples renseignements sur les dynamiques transfrontalières avec le Libéria.

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Entretiens d'ICG avec des sources diplomatiques, des renseignements, journalistiques et d'ONG, avril-juin 2004.

<sup>64</sup> Au 7 juillet, 53 226 combattants avaient été désarmés (et ce depuis le début du processus en décembre 2003) et 17 620 armes avaient été rendues au cours de la même période, 4 636 234 munitions pour armes légères et 17 908 autres munitions dont des pièces d'artillerie intactes, des lance-roquettes des obus de mortiers et des grenades. La Phase 1 du processus de DDR eut lieu entre le 7 et le 17 décembre 2003; la Phase 2 à partir du 15 avril 2004 et la Phase 3 débuta le 9 juillet 2004. Sources provenant des Nations Unies à Dakar et à Monrovia, juillet 2004.

collaboration avec le gouvernement ivoirien qui, à son tour, devrait commencer à contrôler ses propres points de passage<sup>65</sup>.

Au moins trois différentes ressources économiques sont convoitées par tous les acteurs à la frontière ivoiro-libérienne: l'or, le bois et le caoutchouc. Elles sont toutes trois étroitement liées aux dynamiques transfrontalières. Le bois est découpé dans l'Est libérien et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, souvent de manière illégale, comme décrit par la suite. L'extraction artisanale de l'or, également abordée ultérieurement, est devenue une occupation importante pour les jeunes hommes de la région, dont beaucoup sont d'ex-combattants. L'attaque soi-disant perpétrée par des jeunes hommes parlant anglais contre la ville aurifère d'Yti (se trouvant près de Zouan Hounien, dans la Zone de Confiance à la frontière avec le Libéria) pendant la nuit du 6 au 7 juin 2004 semble être une tentative d'appropriation de cette mine.

## **B. CONFLIT INTERGENERATIONNEL ET XENOPHOBIE**

Des dynamiques propres à la Côte d'Ivoire préexistaient à l'incursion libérienne dans le "Grand Ouest" du pays, et se prévalent encore aujourd'hui. Tandis que le conflit ivoirien suit en partie la logique des "seigneurs de guerre" en vigueur dans les pays voisins, d'autres facteurs importants lui sont propres. Le plus important d'entre eux est le développement de l'économie du café et du cacao et le type de tensions intercommunautaires qu'elle a introduites. La culture extensive du café et du cacao dans le Centre-Ouest et le Grand Ouest du pays est devenue la colonne vertébrale de l'économie. Ces cultures ont été introduites avec succès pour la première fois dans les années 1930-1940 dans le Sud-est du pays mais connurent encore plus de succès dans l'Ouest du pays. Les planteurs français firent recette à cette époque mais furent rapidement surpassés par les paysans. A partir des années 1930, les Français commencèrent à faire venir des planteurs venus du Nord de la Côte d'Ivoire et de colonies françaises

voisines comme la Haute Volta (devenue depuis le Burkina Faso).

Avec l'indépendance, le nouveau parti PDCI-RDA, dirigé par Félix Houphouët-Boigny, encouragea des migrations internes importantes vers l'Ouest du pays, principalement depuis la région Baoulé située au centre du pays. En 1998, des chercheurs établirent que seuls 22,4% de la population rurale dans une région proche de Gagnoa étaient issus de l'ethnie des Gban, groupe occupant déjà la zone (dit autochtone). Les immigrants Baoulé constituent 33,2% de la population, suivis par les immigrants "non-ivoiriens" (majoritairement Burkinabés) constituant quant à eux 31,7%<sup>66</sup> de la population. Les Ivoiriens du Nord appelés "Dioulas" représenteraient 3,7%. Désormais, les groupes autochtones représenteraient ainsi moins d'un tiers de la population locale dans l'Ouest.

L'importante migration en provenance de l'Est et du Nord a procuré au gouvernement PDCI deux avantages. Tout d'abord, elle lui a fourni le socle pour un accroissement rapide de la productivité agricole, à l'origine du "miracle ivoirien". De plus, les immigrants, qui en bénéficièrent, devinrent les alliés naturels du gouvernement et confortèrent l'emprise du parti unique sur la vie politique locale. La marginalisation électorale *de facto* des autochtones<sup>67</sup> a été une source compréhensible de rancœur, qui demeure manifeste aujourd'hui, notamment dans le ton employé par les politiques FPI menées dans cette région.

Les tensions sociopolitiques nées de la politique de mise en valeur, par laquelle le gouvernement a accordé la terre à ceux la travaillant, requièrent une explication plus complète. Ces tensions sont l'ingrédient principal de la politique du FPI de Gbagbo. Tandis que l'acronyme B.A.D. (pour Bété, Attié, Dida) est souvent employé en Côte d'Ivoire pour faire référence à la base ethnique du FPI (les

---

<sup>65</sup> Le récent déploiement de soldats sénégalais dans la région de Harper devrait s'avérer utile de ce point de vue. La collaboration entre la MINUL et l'ONUCI pourrait s'inspirer du modèle préexistant de patrouilles communes entre la MINUL et la MINUSIL le long de la frontière entre le Libéria et la Sierra Leone.

---

<sup>66</sup> Jean-Pierre Dozon et Koffi Samuel Bobo, "La situation de guerre dans l'arène villageoise: Un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien", *Politique Africaine*, Numéro 89, mars 2003.

<sup>67</sup> Les groupes autochtones de l'Ouest ivoirien incluent notamment les Bété, les Wē (ou Guéré), les Dida et les Krou. Ils parlent des langues issues de la famille Kru. Les autochtones de cette région comprennent aussi les Dan (ou Yacouba), les Gouro et les Gban, qui parlent quant à eux des langues Mandé du sud. Il y a eu de nombreuses migrations, conquêtes et des transformations dans le paysage ethnique de ce qui deviendra l'ouest ivoirien mais ils ont certainement précédé les Baoulé, Dioula et les immigrants Burkinabé arrivés principalement après 1940.

Wé<sup>68</sup> sont souvent mentionnés comme le quatrième groupe le plus important pro-Gbagbo), ces groupes n'ont jamais eu une culture homogène, ni de liens ethniques organiques ou encore religieux. Ce qu'ils partagent toutefois c'est le (res)sentiment d'avoir été exclus du boum politico-économique prévalant sous le gouvernement PDCI au cours des années 1960-1970.

Leur traitement en tant que citoyens de seconde zone débuta au cours de la période coloniale lorsque "le hiatus qui existait entre une région potentiellement riche et ses populations réputées primitives, de surcroît hostiles à sa [la France] "mission civilisatrice" poussa les autorités coloniales à encourager et même à forcer les Dioulas, "qui peuplaient un territoire de savane impropre à une exploitation rapide, mais dont le milieu était apparemment régi par fortes traditions commerciales, à migrer en grand nombre vers le Sud et y constituer une "avant-garde du progrès économique"<sup>69</sup>.

Le ressentiment hérité du traitement qu'il leur a été accordé par les autorités coloniales ainsi que par le gouvernement du PDCI, alors que la richesse de la Côte d'Ivoire était extraite de leur sol sans qu'il leur fut donné d'en voir la couleur, constitue un facteur incontournable dans la vie politique à l'Ouest. Les tenants de l'opposition ont tendance à minimiser l'importance de cette question, qui est à l'origine de la légitimité de Gbagbo dans cette région. Le Secrétaire Général du PDCI, Alphonse Djédjé-Mady, a affirmé que la question foncière était un problème purement juridique concernant les droits de quelques citoyens "non-ivoiriens" et que le PDCI n'était en aucun cas responsable des tensions présentes. "Personne n'a été forcé à venir s'installer ici et personne n'a été forcé de céder sa terre. Ces relations ont été purement volontaires, contrairement à celles imposées tout au long de l'époque coloniale, quand les Burkinabés furent amenés de force comme cultivateurs"<sup>70</sup>. Même Bacongo Cissé, porte-parole du RDR et directeur de cabinet de ce parti, insista sur le fait "qu'il y a de vrais et de faux problèmes et que la question foncière est un faux problème". Mais après insistance, il admit qu' "il

est vrai qu'il s'agit d'une question sérieuse et nous l'avons pris à la légère"<sup>71</sup>.

Jouant sur ces ressentiments, le FPI réinventa le concept d'"Ivoirité", originellement formulé par le PDCI pour exclure Alassane Ouattara et son électorat de la vie politique ivoirienne<sup>72</sup>. Le FPI a adopté un discours xénophobe<sup>73</sup> conjugué à une seconde rhétorique de "revendication" et de "libération" des terres fertiles de l'Ouest par les populations autochtones. Cette combinaison est devenue la base d'une campagne de purification ethnique à l'origine d'une série d'attaques et de ripostes entre les populations expulsées et leurs anciens hôtes.

En tant que stratégie politique, cette rhétorique pourrait demeurer populaire auprès des populations autochtones dans l'Ouest. En privé, certains de ces habitants de l'Ouest admettent que cela s'avère être irréaliste<sup>74</sup>. Même avec une population plus importante dans la région, il n'y aurait pas assez de main d'oeuvre pour maintenir le niveau de production des plantations à leur capacité maximale si tous les "étrangers" venaient à partir. Au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, comme sur l'ensemble de la ceinture forestière ouest-africaine, la densité de population a toujours été faible. Avant l'apparition des plantations et de leur agriculture, la culture du riz de plateau et autres cultures reposées sur un système de jachère avec une rotation des terres, défrichage et une culture de ces terres pendant une ou deux années, avant de les laisser en friche pour une période de six à vingt ans tandis que d'autres parcelles étaient défrichées et cultivées à leur tour. Dans de tels systèmes, le travail des fermiers connaît souvent des goulets d'étranglement, particulièrement en période de semailles, désherbage et de moisson. Avec des terres fertiles et sans ajout d'engrais ou d'insecticides, la main d'oeuvre était vraiment le facteur limitant de la production. Les familles riches étaient celles qui comptaient de nombreux enfants, de nombreux clients et la plupart de peuples de la

---

<sup>68</sup> Les Wé sont appelés Krahn au Libéria et Guéré en Côte d'Ivoire.

<sup>69</sup> Jean-Pierre Dozon, "L'Étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire", *Le modèle ivoirien en question*, Paris, 1997.

<sup>70</sup> Entretien d'ICG, Abidjan, 22 avril 2004.

---

<sup>71</sup> Entretien d'ICG, Abidjan, 19 avril 2004.

<sup>72</sup> Voir le rapport d'ICG, Côte d'Ivoire, op. cit., et Bruno Losch et al., "Côte d'Ivoire, La tentation ethnonationaliste", numéro spécial de *Politique Africaine*, N°78, Paris, 2000.

<sup>73</sup> Voir Dozon, op. cit., pour une analyse des élections présidentielles de 1990 au moment où le FPI lui-même reconnu être forcé par la démographie électorale de se tourner vers la plateforme ethnonationaliste.

<sup>74</sup> Entretiens d'ICG à Abidjan et à Guiglo, avril-mai 2004.

région accordaient beaucoup d'importance à l'accueil et l'embauche d'"étrangers"<sup>75</sup>.

Dans de tels systèmes, toute personne n'étant pas née dans un village est, par définition, considérée comme un "étranger", parce que les droits de posséder et d'utiliser une terre sont spécifiquement répartis entre un nombre restreint de lignées originaires du village. Aussi, même un Bété déménageant à vingt ou trente kilomètres d'un village Bété dans un autre village Bété se serait retrouvé dans l'obligation de trouver un tuteur (un hôte) pour le parrainer et faciliter son entrée au sein de la communauté locale. Il y a encore 75 ans, le mécanisme d'intégration d'un étranger en provenance d'un village situé à vingt kilomètres et celui d'un autre étranger ayant parcouru 2000 kilomètres revenait au même.

Toutefois, la situation a évolué. La densité s'est multipliée comme conséquence de l'augmentation de la population, des migrations internes et des migrations de populations de pays voisins pauvres vers la Côte d'Ivoire<sup>76</sup>. Les cultures destinées à l'exportation ont restreint la surface des terres consacrées à la culture vivrière (beaucoup de planteurs achètent du riz, du plantain ou du manioc à l'aide des gains réalisés grâce à la culture d'exportation). Avec le déclin économique que rencontre le pays, les bacheliers et jeunes diplômés quittent les grandes villes pour revenir vers leurs villages. Les jeunes hommes en particulier rentrent chez eux imprégnés de la rhétorique xénophobe diffusée par les politiciens et les journaux d'Abidjan.

Un universitaire ivoirien observait que "beaucoup de ces jeunes sont des personnes qui n'ont pas réussi à Abidjan ou dans d'autres grandes villes. Ils ont abandonné leurs études à l'université ou les ont terminées sans pourtant trouver d'emplois satisfaisants"<sup>77</sup>. Leurs principales options sont soit de quitter la Côte d'Ivoire pour se rendre dans des pays plus riches, souvent des pays d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord, soit de rentrer chez eux. Le même analyste remarquait que "lorsqu'ils reviennent au village, ils voient souvent leurs pères pauvres tandis que les "étrangers" sont riches. Les pères ont

vendu leurs terres aux étrangers et n'ont plus rien à donner à leurs fils. Peut-être une petite parcelle de terre mais ceci ne peut pas satisfaire ces hommes. Ayant échoué à décrocher un poste de fonctionnaire, ils veulent devenir planteurs mais pas des planteurs médiocres".

Ces tensions entre autochtones et étrangers tirent leurs racines des disparités existantes entre les paysans autochtones et les étrangers ambitieux qui se sont enrichis grâce à l'économie du cacao. Toutefois, ces tensions n'engendrent pas nécessairement de violence. La relation hôte-étranger n'a pas été gérée de la même manière dans l'ensemble de l'Ouest, ce qui a eu un effet durable sur le niveau de tension. Dans les villages Dan (Yacouba) aux environs de Danané et de Man, un expert en techniques agricoles décrivait comment les contractuels Burkinabés sont souvent engagés et payés 40% de la récolte pour le travail qu'ils ont effectué; 40% allant au propriétaire ainsi que 20% à ses fils<sup>78</sup>. Dans les régions Wê et Bété, les terres ont souvent toutes été vendue et les tensions autour de leur statut n'en sont que plus exacerbées.

Le retour de ces jeunes diplômés a joué un rôle clé en favorisant et même, selon plusieurs sources, en exigeant des plus âgés qu'ils réclament ces terres. Bien que ces tensions aient toujours été liées aux questions de propriété foncière et d'utilisation des terres, elles ont su être gérées au cours des années. Comme quelqu'un l'expliquait "ils sont condamnés à vivre ensemble. Ils vont devoir trouver un moyen de résoudre le problème de leurs différences parce qu'ils se voient tous les jours. Ils ont un palabre, ils versent

<sup>75</sup> Voir Caroline Bledsoe, *Women and Marriage among the Kpelle*, Stanford, 1980.

<sup>76</sup> Dans le village mentionnés ci-dessus, la population a augmenté comme suit: de 170 en 1953 à 1674 en 1998 – la population a donc presque été décuplée en seulement 45 ans. Voir Chauveau et Bobo, op.cit.

<sup>77</sup> Entretien d'ICG avec un sociologue, Abidjan, 18 avril 2004.

<sup>78</sup> Descriptions recueillies auprès de travailleurs humanitaires, de diplomates et de journalistes indiquant que la situation dans les alentours est similaire à celles près de Guiglo. Comme un membre de la société civile le racontait "j'assistais à un meeting près de Gagnoa où tous les villageois étaient réunis. On a demandé aux autochtones Bété "avez-vous vendu vos terres". Ce à quoi ils ont répondu "Non" à l'unisson. Alors un vieux Dioula a répondu "Oui, c'est vrai. Ils n'ont pas vendu leurs terres même si nous les avons achetées". Ces ambiguïtés peuvent aussi mener à une forme d'escroquerie, largement rapportées pour la récolte 2003-2004. Des propriétaires Wê diraient aux travailleurs Burkinabé qu'ils peuvent continuer d'entretenir leurs plantations avant que de finalement les expulser peu avant la récolte, revendiquant ainsi les fruits du travail effectué. Entretien d'ICG. 4 juin 2004. Voir aussi Somini Sengupta, "Land quarrels unsettle Ivory Coast's Cocoa Belt", *The New York Times*, 26 mai 2004.

une libation de gin ou cassent une noix de cola et reprennent le cours de leurs vies".<sup>79</sup>

Une manifestation concrète de cette capacité au compromis est illustrée notamment par l'augmentation du nombre de tuteurs Wë se rendant au Camp d'Accueil Temporaire des Déplacées (CATD) à Guiglo pour inviter "leurs" Burkinabés à revenir dans leurs villages. Dans certains cas, il s'agit d'une invitation à se réinstaller dans le village de manière permanente et dans d'autres pour une journée de travail dans les plantations de cacao. Selon certains, ces jeunes hommes éduqués ont tenté et tentent de mettre fin à ce genre de résolutions amicales et ont oeuvré de plus en plus étroitement avec des politiciens en vue de les bloquer. Des sources rapportent plusieurs cas de disparition depuis plusieurs semaines de Burkinabés "invités" à revenir dans leurs villages et que l'on donnerait morts. Une autre source indiquait que dans plusieurs villages dans la région de Bloléquin-Guiglo certains chefs de village qui se seraient opposés à l'expulsion de leurs habitants Burkinabés ont reçu la visite des autorités locales les enjoignant d'expulser leurs étrangers<sup>80</sup>.

### C. LE TROISIEME ADJOINT AU MAIRE DE GUIGLO

Les problèmes liés à la nationalité, l'éligibilité et la propriété foncière soulignés dans les Accords de Linas-Marcoussis prennent une coloration différente dès que l'on quitte Abidjan. Dans le Grand-Ouest, ces questions sont liées aux ressentiments causés par les différences de richesse. Le gouvernement FPI alimente les foyers de divisions et cette tactique se révèle meurtrière non seulement vis-à-vis des étrangers mais aussi des autochtones qui ont été de plus en plus systématiquement attaqués, visiblement par les étrangers dépossédés. Cette tactique menée dans le but de semer la discorde et d'attiser les conflits interethniques à coup de revendications foncières reste populaire chez de nombreux paysans Wë et Bété. Elle met en lumière les réseaux du pouvoir politique, de clientélisme et les activités liées à l'économie illicite à l'oeuvre dans les provinces. Les bénéficiaires de cette tactique sont les cadres, qui relient Abidjan à leurs villages. Qui sont-ils et quelles sont leurs motivations?

Le plus célèbre d'entre tous est peut-être M. Mao, le troisième adjoint au Maire de Guiglo. Président de l'Association des Chefs Wë, il serait un chef de guerre du FLGO<sup>81</sup>. Il est également membre du Comité central du FPI<sup>82</sup>. Même si son titre officiel n'indique en rien qu'il puisse être de quelque manière que ce soit influent, des sources non seulement dans l'Ouest mais aussi à Abidjan s'accordent à dire qu'il donne des ordres à tous les autres officiels élus ou nommés dans la région autour de Guiglo<sup>83</sup>. Selon ces mêmes sources, Mao serait le relais d'une chaîne de commandement parallèle reliant la Présidence aux différentes milices (les "patriotes" et les membres du MODEL ou d'autres combattants libériens) au long des axes Guiglo-Toulépleu et Guiglo-Bangolo. Une source proche de la Présidence a confirmé que Mao a un contact téléphonique quotidien que ce soit avec l'ancien Ministre de la Défense, Kadet Bertin ou le Ministre de la Fonction publique et de l'Emploi, Hubert Oulaï, originaire de Troya, un village près de Guiglo.

Mao est presque une figure mythique dans le Grand-Ouest et ses milices patrouillent dans la ville de Guiglo et ses alentours. Les analystes d'ICG les ont vus à Toulépleu et à Guiglo. Ces milices sont tenues responsables de l'assassinat d'un ressortissant togolais dans la nuit du 18-19 mai 2004 et du meurtre d'un chauffeur de taxi dioula le 2 juin. Le meurtre du chauffeur retrouvé égorgé au milieu d'une rue à Guiglo a suscité une vive réaction de la part de certains habitants de la ville. Les membres des milices ont été identifiés comme étant d'ex-combattants du FLGO, qui non seulement volent et attaquent des civils, mais qui s'en prennent également à l'armée. Un soldat des FANCI a confié que "malheureusement, face à ces attaques, nos chefs ne peuvent absolument rien faire. Il nous a été dit que nous ne pouvions pas les désarmer car ils ont lutté pour défendre la région et qu'ils sont les gardes du corps de certaines autorités de la ville"<sup>84</sup>.

C'est ainsi que beaucoup se sentent comme pris en otage par ces milices et leurs leaders. De plus, alors

<sup>79</sup> Entretien d'ICG avec un journaliste Ivoirien 14 mai 2004.

<sup>80</sup> Entretien ICG, Abidjan, 20 avril 2004

<sup>81</sup> "Conflit jeune "patriotes"-Forces Licorne à l'Ouest: Comment les émissaires de Gbagbo intoxiquent les populations", *Le Nouveau Réveil*, 15 juin 2004.

<sup>82</sup> Entretien d'ICG avec une source diplomatique, Abidjan, 13 mai 2004.

<sup>83</sup> Entretiens d'ICG avec des diplomates, et humanitaires, avril-juin 2004.

<sup>84</sup> "Un transporteur égorgé, la ville paralysée", *24 Heures*, 3 juin 2004



que ces milices connaissent davantage de soutien à Guiglo, elles sont de plus en plus identifiées par la population de Toulépleu comme un obstacle au bon fonctionnement du gouvernement.

Les "patriotes" de la région ne sont toutefois pas tous des voyous. Beaucoup ont assisté aux combats qui ont eu lieu entre la fin de l'année 2002 et la mi-2003 à l'heure où le Grand-Ouest était encore une région contestée. Dans des villes comme Toulépleu, qui ont énormément souffert des attaques menées par des miliciens libériens, ce sont ces jeunes hommes qui ont pris des calibres-douze et d'autres armes légères pour repousser les rebelles. Ceci compte pour beaucoup dans la réticence locale au désarmement de ces jeunes. Ces derniers attendent toujours ce qu'ils considèrent comme leur récompense et sont de plus en plus impatients. La plupart d'entre eux disent vouloir intégrer soit l'armée, soit de prendre part au programme de DDR<sup>85</sup>. A l'instar des miliciens d'Abidjan, il serait sûrement préférable qu'ils soient désarmés dans le cadre du programme national de DDR.

Le 11 mars 2004, la presse d'Abidjan recevait la visite de Bertrand Gnatoa, qui se présentait lui-même en tant que "commandant" d'une milice basée à Gagnoa et appelée le Front de Sécurité du Centre-Ouest (FSCO)<sup>86</sup>. Il prétend disposer de 14 031 miliciens entraînés par les FANCI et a annoncé que si le gouvernement (il nomma spécifiquement Kadet Bertin) ne tenait pas ses "promesses" (qu'il n'a toutefois pas explicitées), se tiendrait un énorme sit-in devant la Cathédrale Saint-Paul à Abidjan. Gnatoa déclara:

Je vous répète que nous sommes formés militairement. Cela veut dire que si demain nos cadres même ne font notre affaire, nous serons poussés à leur interdire l'accès de Gagnoa. Nous sommes là pour protéger la région, toute la Côte d'Ivoire et son président. Mais si son entourage ne fait pas notre affaire, ils seront interdits d'accès à Gagnoa.

Le problème des milices insatisfaites dans l'Ouest est identique à celui d'Abidjan. Elles constituent une bombe à retardement et expriment de plus en plus la

volonté de louer leurs services aux plus offrants. Afin d'éviter que leur recombinaison éventuelle en forces mercenaires ne les amènent à se retourner contre leurs anciens patrons, une des seules solutions a été de trouver un autre ennemi, dont la dépossession pourrait également être profitable. Le récent mouvement de revendication des autochtones de l'Ouest ivoirien remplit exactement ce rôle au profit des politiciens locaux et des jeunes diplômés, tout en occupant les milices locales avec la violence qui s'en suit.

Même si le comportement des "patriotes" est imprévisible et menace de se retourner contre leurs sponsors, la plupart du temps il est clairement orienté par les signaux en provenance d'Abidjan et relayés par les politiciens locaux du FPI. Un exemple frappant a été observé à Gagnoa. Dans une église catholique, au cours d'une messe, le prêtre venait juste de terminer son sermon appelant à l'unité, la coopération et la solidarité. Faisant immédiatement écho au sermon du prêtre sur le thème de la solidarité, le maire donna son propre discours. Les Baoulés, dit-il, n'ont pas œuvré contre les Présidents Houphouët-Boigny ou Bédié et leur parti, le PDCI. Les Dioulas expriment leur solidarité à Alassane Ouattara et son parti, le RDR. Seuls les Bété manquent de solidarité, comme l'a démontré Alphonse Djédjé-Mady, Secrétaire Général du PDCI. Ces trahisons seront toutefois de courte durée: "ça va finir dans le sang"<sup>87</sup>.

C'est ce genre de propos qui ont permis à l'officier de police Théodore Séry Dago de croire qu'il pouvait tuer le journaliste français, Jean Hélène, en toute impunité. Ces propos auront également été à l'origine de ce qui motiva un soldat des FANCI à abattre un soldat français des Forces Licorne le 25 juin 2004 dans la Zone de Confiance. Malheureusement de nombreux africains sont morts dans les mêmes conditions pour les mêmes raisons, sans toutefois susciter des réactions diplomatiques. Tous les élus ou officiels nommés qui ont tenu de tels propos d'incitation à la violence devraient être inculpés pour les meurtres tels que ceux évoqués précédemment. Le nombre d'individus impliqués dans ces phénomènes est peu élevé mais tout porte à croire qu'ils diffusent, propagent, exacerbent en toute connaissance de cause le degré d'insécurité déjà très fort dans l'Ouest.

<sup>85</sup> Voir "Conflits jeunes-"patriote"-Forces Licorne à l'ouest", op. Cit., sur les exigences des "patriotes" concernant leur compensation.

<sup>86</sup> Malgré l'existence de ces groupes, il y avait toujours des attaques sur le village de Bouroumé les 4-5 mars 2004.

<sup>87</sup> Entretien d'ICG, Abidjan, 4 juin 2004. La source exprima toute son indignation (à quel point elle fut choquée d'entendre de telles paroles dans une église et dit que le prêtre lui-même était visiblement choqué).

La tentative du FPI de capter le maximum de voix possibles à l'Ouest reste largement basée sur des méthodes de division comme préalablement décrites. Sa stratégie électorale exclut tout soutien du Nord. Une question reste ouverte: où iront les Baoulés et les autres populations parlant Akan, vivant dans le Centre et l'Est du pays? Il s'agit du fief traditionnel du PDCI qui pour le moment y a placé son destin tout autant que les autres groupes formant l'opposition. La collaboration du PDCI avec les Forces Nouvelles et les trois autres partis formant la coalition du G7 tient davantage de l'opposition au FPI de Gbagbo que d'un véritable soutien aux Forces Nouvelles. Les Baoulés situés au centre de la Côte d'Ivoire et le PDCI situé politiquement entre le FPI et les Forces Nouvelles, joueront tous deux un rôle crucial dans les mois à venir. C'est au PDCI, en collaboration avec le Premier Ministre Seydou Diarra, d'aider à amener toutes les parties au conflit à réintégrer le Gouvernement de Réconciliation Nationale ainsi qu'à aborder les points litigieux des Accords de Linas-Marcoussis. Ces questions doivent être privilégiées -- précisément celles relatives à l'éligibilité, la citoyenneté et au désarmement -- ainsi que celles indispensables à la tenue des élections présidentielles prévues pour octobre 2005. A la lumière de la complexité caractérisant la question de la propriété foncière décrite précédemment, il s'agit de reposer le problème de manière plus globale après les élections et l'installation d'un nouveau gouvernement au pouvoir.

#### **D. LES FORCES LICORNE A LA CROISEE DES FEUX**

A l'instar des diplomates français, les 4000 soldats composant l'Opération Licorne, sont pris au piège. Les agressions mineures à leur encontre sont devenues un lieu commun depuis la fin du mois de mai 2004<sup>88</sup>. On les empêche de sortir de leur base de Bloléquin, contre laquelle des "patriotes" ont jeté des pierres le 22 mai dernier et proféré des insultes. Les "patriotes" à Abidjan procèdent de la même manière au 43<sup>ème</sup> régiment de Bima qui est la base la plus importante dans la région. Lorsque Gohitafla a été attaquée le 6-7 juin, les Forces Licorne ont été immédiatement accusées d'avoir aidés les "rebelle" ou bien de n'avoir pas protégé les civils.

---

<sup>88</sup> Ces attaques ont eu lieu de manière sporadique dans le passé, notamment des accrochages résultant d'une tentative en décembre de traverser la Zone de Confiance par le Lt. Zadi, comme mentionné plus haut.

L'incapacité des troupes de l'Opération à protéger les civils à l'intérieur de la Zone de confiance est source d'âpres accusations contre les Français. Le commandant d'une base des FANCI situé à proximité de la Zone de Confiance a montré aux analystes d'ICG deux balles qui, selon lui, proviennent de l'OTAN (La France ne fait plus partie de l'OTAN depuis 1966) et qui auraient été données aux rebelles par les Français. C'est avec de telles balles, affirma-t-il, que les rebelles exécuteraient des civils. Ces tueries sont la source d'une inquiétude majeure et les Français sont en quelque sorte handicapés par leur système de rotation tous les quatre mois, qui laisse peu de temps aux soldats pour s'imprégner véritablement du climat politique local.

Les problèmes dans l'Ouest s'articulent autour de deux axes principaux: l'un ethnique et l'autre national. A proximité de la frontière libérienne, dans les régions de Toulépleu et de Bin-Houyé, beaucoup de problèmes opposent les Dan aux Wè<sup>89</sup>. Toutefois, cette zone où les populations Dan et Wè sont mélangées, a été presque entièrement "nettoyée". A Toulépleu, les Forces Licorne ont confié à ICG que la ville était désormais homogène et qu'il n'y avait plus aucun problème<sup>90</sup>. A l'Est le long de l'axe Toulépleu-Guiglo, le conflit oppose en premier lieu les autochtones aux Burkinabés. C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu les derniers affrontements à la fois à l'intérieur ainsi qu'au sud de la Zone de Confiance. La région bordée par les villes de Bloléquin, Zou, Bangolo et Guiglo est selon de nombreuses sources humanitaires et diplomatiques la zone la plus instable de l'Ouest<sup>91</sup>. Les heurts, principalement entre Wè et Burkinabé, ont contraint ces derniers à fuir vers Guiglo et de se réfugier au CATD. Mais au cours des derniers mois, parmi les 6000 personnes déplacées (IDPs) de plus en plus d'hommes ont commencé à cultiver la terre à l'extérieur du camp, en particulier dans la Forêt classée de Scio. Selon une source, le nombre de ces fermiers s'élèverait à plus de 300. Ces personnes déplacées n'ont pas, d'après cette même source, demandé la permission des villageois autochtones.

---

<sup>89</sup> Les Dan sont appelés Gio au Libéria et Yacouba en Côte d'Ivoire.

<sup>90</sup> Entretiens d'ICG, 19-20 mai 2004. Dans cette région ethniquement "purifiée", les Wè libériens et ivoiriens se mélangent apparemment sans aucun problème. De part et d'autre de la frontière entre la ville libérienne de Toe et l'ivoirienne de Toulépleu, tous les jeunes hommes parleraient français et anglais.

<sup>91</sup> Entretiens d'ICG, avril-mai 2004.

En tant que forêt classée, ces derniers ne détiennent plus l'autorité légale sur ces terres, ce qui a généré des tensions, ainsi qu'une série d'attaques contre des villages Wë.

Dans un cas, des *Dozo* (chasseurs traditionnels) burkinabés et des sénoufo se dirigeaient vers le nord à travers la Zone de Confiance lorsque trois d'entre eux furent arrêtés pour des raisons inconnues dans le village de Diéouzon, sur la route de Kouibly. Le lendemain, un autre groupe de *Dozo* se rendit à Diéouzon et tuèrent quatre villageois Wë. S'en suivit une série d'incursions meurtrières dans le village de Kahan, près de Bangolo, dans la Zone de Confiance. Au moins 35 personnes ont été tuées lors de ces attaques au cours des mois de décembre 2003 et de janvier 2004. Beaucoup d'autres menaces ou attaques menées dans les petits villages de cette région ont été inspirées par des dirigeants de Bloléquin et de Guiglo préconisant la nécessité de "libérer" les villages de la présence burkinabée. Ce nettoyage inciterait à son tour à des représailles contre les populations autochtones. Cette logique de guerre a conduit des milliers de personnes à fuir vers les villes les plus proches, plus particulièrement Guiglo et Bangolo.

Dans la région de Guiglo, de nombreux Ivoiriens affirmaient que les Forces Licorne armeraient et soutiendraient par d'autres moyens les assaillants burkinabés<sup>92</sup>, mais ICG n'a trouvé aucune preuve d'un tel soutien. Quand bien même ce serait leur priorité, les Français seraient-ils vraiment en mesure d'empêcher ces tueries, étant donné l'isolement géographique de certains villages. A la suite des événements de Diéouzon l'action, visant à confisquer aux civils leurs armes légères (calibres douze) dans la Zone de Confiance, devrait être poursuivie à travers toute la région.

## E. L'ECONOMIE DE GUERRE

L'économie de guerre dans l'Ouest est une affaire transfrontalière coordonnée. Bois, or et caoutchouc du Libéria sont transportés vers l'Est en direction de Guiglo, où des seigneurs de guerre et des politiciens locaux peuvent organiser et tirer profit de leur acheminement vers les ports situés dans le sud du pays. Ces mêmes produits proviennent des zones forestières de l'Ouest ivoirien. Des commandants du MODEL tels que le Colonel Flan, le Général Terry

Gladio et le Général Garang<sup>93</sup> agissent en parallèle avec des Ivoiriens tel que M. Mao. De part et d'autre de la frontière, il y a des preuves que les anciennes milices telles que le MODEL, FLGO et les "patriotes" réorientent leurs activités économiques vers ce type de commerce illicite.

Dans la région de Zwedru (Est du Libéria), la MINUL a imposé une paix fragile. En dépit de certaines sources faisant état de *checkpoints* où se pratiqueraient des extorsions le long de la route reliant Ganta à Zwedru, celle-ci a été patrouillée régulièrement par MINUL et les analystes d'ICG pour leur n'y ont pas observé de transit d'armes au cours de leur recherches. L'atmosphère demeure tendue et il est commun d'observer des échanges de coups de poing ainsi que d'autres manifestations d'une violence banale<sup>94</sup>. On peut espérer que ce phénomène diminue graduellement à mesure que le programme de DDR progresse.

Plus inquiétants sont les rapports à propos de l'organisation de pillages qui semblent être le prolongement des pratiques illégales perpétrées en temps de guerre. Plusieurs sources ont affirmé que l'extraction artisanal de l'or s'effectue via le recrutement secret d'enfants, utilisés ensuite comme travailleurs forcés dans des camps tels que Bartel Jam, Double Bridge Area et CVI. Chacun de ces camps aurifères n'est accessible que par des sentiers de la brousse et sont à 7 ou 8 heures de marche de la route la plus proche. L'or transite ensuite par la Côte d'Ivoire.

Des opérations identiques, organisées par le FLGO et les milices "patriotes", semblent avoir libre cours dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Dans la région, la plupart des extractions artisanales ont lieu sur les rives du Cavally, notamment à Floleu et Bou-Zou. Les soldats des FANCI ont interdit aux fermiers locaux de cultiver le riz près de ces mines sous peine d'être arrêtés. Ceci permet d'expliquer la mystérieuse (et probablement fausse) attaque sur le village d'Ity, qui eut lieu, comme par hasard, la même nuit (6-7 juin) que celle sur le village de Gohitafla, attribuée aux Forces Nouvelles, à quelques 270 kilomètres de là.

---

<sup>93</sup> Sources d'ICG, juin 2004. Un membre des renseignements affirme que Garang est mort récemment en Côte d'Ivoire.

<sup>94</sup> Les analystes d'ICG ont vu un commandant du MODEL dans son véhicule "pick up", écrasant un vélo et presque l'enfant le montant. Il regarda les dommages causés avant de redémarrer.

---

<sup>92</sup> Entretiens d'ICG, 19-20 mai 2004.

L'attaque n'a pas fait longtemps la une des journaux. Ity est le site de la Société des Mines d'Ity (SMI) dont l'activité d'extraction d'or est en partie française. Les milices du MPIGO ont contrôlé cette région jusqu'au début de 2003, puis elle passa entre les mains des milices loyalistes et des FANCI qui repoussèrent le MPIGO vers le Nord. La compagnie minière récupéra le site en novembre 2003, mais se heurta aux miliciens qui non seulement avaient attaqué le personnel mais aussi mis en place un système d'extraction artisanale dans la concession SMI en utilisant de jeunes villageois. C'est dans ce contexte aussi électrique que "l'attaque" eut lieu. Les FANCI sur place n'ont pas riposté aux tirs et les miliciens ont affirmé avoir repoussé les "assaillants"<sup>95</sup>.

Le caoutchouc est également exploité dans cette région limitrophe. Des anciens combattants du MODEL procèdent actuellement à l'extraction de caoutchouc dans les forêts de l'Est libérien, l'acheminant ensuite en Côte d'Ivoire afin d'y être traité et affrété. Une autre source a indiqué que ce commerce est suffisamment important pour que les commandants du MODEL aient commencé à s'affronter pour son contrôle<sup>96</sup>. L'industrie du bois a également été identifiée depuis longtemps comme composant de l'économie de guerre régionale. Les sanctions contre la vente du bois libériens ne semblent fonctionner que partiellement. Tandis que des sources font état de bois pénétrant en Côte d'Ivoire par la frontière au nord de Toe Town, d'autres indiquent que le bois est coupé dans la région, puis laissé dans les forêts pour être affrété une fois les sanctions levées. Du côté ivoirien, le commerce du bois est en pleine expansion. Les milices jouent un rôle clé dans les opérations, que ce soit à propos de l'extraction de l'or ou du caoutchouc, M. Mao est décrit comme étant le personnage central de cette économie illicite. Les "patriotes" surveillent la scierie de Dahoua et "l'actuelle déforestation est un pillage organisé des forêts classées. Les gens qui ont vécu là longtemps disent n'avoir pas vu depuis des décennies d'arbres d'une telle envergure être transportés"<sup>97</sup>.

Avec la combinaison des activités des milices, de l'argent du cacao et des achats d'armes à Abidjan, il est clair que la situation actuelle dans l'Ouest sert les intérêts économiques des politiciens et des leaders des milices de jeunes. La rhétorique revendicative de réappropriation permet non seulement à quelques fermiers de récupérer leurs plantations en expropriant ceux identifiés comme étrangers, mais permet également aux personnes impliquées dans des activités économiques illicites de créer un cordon sanitaire autour des forêts et des mines. Au nom de la sécurité, ils s'octroient le droit d'opérer en toute discrétion et les horribles assassinats ou les attaques de faible intensité à l'encontre de forces françaises renforcent l'impression d'un nécessaire état d'urgence. Cette situation n'aurait pas pris de telles proportions sans les griefs et le ressentiment des populations locales. Aussi, le développement des milices était originellement plus proche d'un modèle de force de défense civile<sup>98</sup> que du pur exercice de racket cynique. Toutefois, la balance a tellement penché en faveur d'une exploitation économique criminelle que la poursuite du conflit semble en fait orchestrée par ceux-là mêmes qui profitent de cette économie de guerre.

---

<sup>95</sup>"Attaque d'Ity: Des révélations troublantes", Soir Info, 16 juin 2004. Au cours des guerres en Sierra Leone et au Libéria, des groupes armés ont souvent prétendu attaquer une certaine cible ou annoncer leur intention de l'attaquer uniquement dans le but de terroriser les populations et les encourager à fuir, laissant ainsi les miliciens libres de piller les biens (propriété) à leur guise. La même chose aura pu se produire en Côte d'Ivoire.

<sup>96</sup> Entretiens ICG, Zwedru, 18 mai 2004.

<sup>97</sup> Source ICG, Guiglo, 21 mai 2004.

---

<sup>98</sup> Tels que les Kamajors et d'autres groupes qui ont émergé en Sierra Leone face aux attaques perpétrées par le RUF.

## IV. LES DYNAMIQUES DANS LE NORD

### A. LA MENACE D'UNE GUERRE PLUS VASTE

Depuis la fin de l'année 2002, le Président Gbagbo a appliqué à l'égard du Nord une stratégie passive mais rusée de "laisser pourrir" selon les termes d'un diplomate de la région<sup>99</sup>. En abandonnant le Nord à ses propres démons, le gouvernement espérait que l'une des deux choses suivantes se produirait: soit les divisions internes aux Forces Nouvelles mèneraient à leur autodestruction, soit l'étranglement économique les amènerait à se rendre. Il semble que la première hypothèse ait été évitée de justesse. Les schismes émergents gravitent principalement autour de deux axes: Libériens versus Ivoiriens et les pro-Soro versus les pro-IB<sup>100</sup>. Les Libériens ont, semble-t-il, été soit incorporés dans les rangs des Forces Nouvelles, soit expulsés ou bien éliminés.

Les divergences entre Guillaume Soro, chef politique des Forces Nouvelles, et IB, l'un de leurs principaux chefs militaires, ont quasiment atteint leur paroxysme ces derniers mois. L'arrestation d'IB et dix de ses associés à Paris le 24 août 2003, pour motif de planification d'un coup d'Etat dirigé contre le Gouvernement de Réconciliation Nationale, l'a mis sur la touche. Le pouvoir a donc basculé en faveur de Soro qui a promu le Colonel Soumaïla Bakayoko au rang de Général, à la tête de l'aile militaire. Respectivement ministre des Sports et ministre de la Jeunesse, Michel Gueu et Tuo Fozie, sont le visage le plus modéré du mouvement à Abidjan. Le reste des rivalités entre le camp des pro-IB et celui des pro-Soro aurait pu s'estomper dans la nuit du 20 au 21 juin 2004 lorsqu'un affrontement important fit quatorze morts à Korhogo et huit à Bouaké, dont le présumé leader de l'attaque, Kassoum Bamba, un officier pro-IB. Il est probable qu'au cours des combats et lors des purges qui s'en sont sans doute suivies, Soro ait éliminé les sources de discorde les plus évidentes.<sup>101</sup>

Les tentatives d'étranglement économique de Gbagbo ont dans une certaine mesure été contrecarrées par les intérêts de tous les fonctionnaires administratifs et

militaires de niveau intermédiaire qui auraient beaucoup à perdre (en termes d'argent) si le passage des personnes et des marchandises était véritablement suspendu. Une mission d'ICG dans le Sud a été stoppée à seize reprises à des barrages entre Daloa et Abidjan. A six reprises, le chauffeur du taxi ou son apprenti a eu à descendre seul du véhicule pour montrer ses papiers et payer un minimum de 500 francs CFA (\$0,90). Lors des dix autres arrêts, tous les passagers ont été priés de sortir du véhicule et de montrer leurs papiers. A chaque arrêt, plusieurs passagers (en moyenne un sur trois) étaient isolés pour payer entre 500 et 2000 francs CFA (de \$0,90 à \$3,60). A raison en moyenne de 3000 francs CFA (\$5,40) par arrêt, sachant qu'il y en eu seize, le chauffeur de taxi et les passagers ont payé quelques 50 000 francs CFA (\$90) de backchich pour un trajet relativement court sur l'une des routes les plus empruntées en Côte d'Ivoire. En multipliant ce chiffre par les centaines de véhicules qui circulent dans les deux sens, il est probable que ce commerce se chiffre en dizaines de millions de francs CFA par jour (de \$20 000 à \$100 000) le long de l'axe Daloa-Abidjan seulement. Symétriquement, un chauffeur de minibus a indiqué à une source en juin 2004 qu'en traversant le territoire contrôlé par les Forces Nouvelles depuis Niangoloko à la frontière burkinabé jusqu'à Man dans l'Ouest, il a franchi environ 48 barrages et payé entre 1000 et 2000 francs CFA (de \$1,80 à \$3,60) à chaque arrêt<sup>102</sup>. Dans les deux cas, il s'agissait des véhicules à passagers. Les camions transportant du fret paient bien davantage. Une étude réalisée par des diplomates a établi que les camions en provenance de Bouaké se rendant à Korhogo payaient de 100 000 à 150 000 francs CFA (de \$180 à 270).

Même si les marchandises circulent toujours dans les deux sens, l'activité économique a sans aucun doute diminué dans le Nord. Le "laissez pourrir" est sur le point d'obtenir l'effet voulu. Il est peut être ressenti autant, voir davantage, au Mali et Burkina Faso que dans le Nord ivoirien. L'insécurité dans les zones frontalières est devenue endémique. Les bus ne peuvent plus circuler la nuit entre Bobo Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso, et la frontière ivoirienne sans escorte militaire. Le banditisme s'est également propagé vers le Mali. Un habitant de la région a estimé que 300 à 400 camions franchissaient chaque jour la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire à Manankoro avant la rébellion, et il n'y en a pratiquement plus aujourd'hui.

<sup>99</sup> Entretien ICG, Dakar, 15 juin 2004.

<sup>100</sup> IB le surnom de Ibrahim Coulibaly, un chef militaire des Forces Nouvelles.

<sup>101</sup> De sources concordantes, il semblerait que la faction Soro ait entrepris des massacres contre ses ennemis présumés et que le nombre de morts peut être beaucoup plus grands que officiellement reconnu.

<sup>102</sup> Source ICG, 19 juin 2004.

Cela ne signifie pas pourtant qu'il n'y a plus de trafics. Les renseignements maliens signalent que, jusqu'à la fin 2003, le flux d'armes était dirigé vers le Sud, à travers le Mali et à l'intérieur du Nord ivoirien. Il a changé de sens ces six derniers mois, dénotant non seulement que des troubles couvent dans le Nord du Mali mais également un besoin en liquidités des Forces Nouvelles. Selon un récent rapport, le prix moyen d'une Kalachnikov à la frontière malo-ivoirienne est de \$70<sup>103</sup>.

L'insécurité et la perception que des cousins ethniques soient en danger en Côte d'Ivoire ont eu des répercussions sur les opinions publiques des deux pays. Alors que les Présidents Touré du Mali et Compaoré au Burkina Faso sont restés neutres, voire conciliants<sup>104</sup>, beaucoup ont commencé à mettre en doute cette position. Leur préoccupation est en partie de soutenir leurs compatriotes qu'ils considèrent victimes d'abus de la part du gouvernement Gbagbo, mais elle est aussi économique.

La combinaison d'anarchie et des répercussions économiques de la crise pourrait entraîner le Mali ou le Burkina Faso ou bien les deux dans la guerre. Les dirigeants internationaux et régionaux devraient consacrer plus d'attention à cette dynamique qui pourrait muer le conflit en Côte d'Ivoire en une guerre régionale comme en RDC. Le Mali et le Burkina Faso surveillent de près la situation afin de voir si les rumeurs indiquant une implication éventuelle de la Guinée aux côtés du gouvernement Gbagbo se vérifient<sup>105</sup>. Une attaque depuis la Guinée dans le territoire les Forces Nouvelles suffirait à impliquer les deux pays. Il est indispensable que la CEDEAO exerce toute la pression nécessaire sur les

gouvernements Gbagbo et Conté pour éviter ce scénario.

## B. LA MENACE DE SECESSION

Le 4 avril 2004, Guillaume Soro entreprit une tournée à travers le territoire aux mains des Forces Nouvelles. A la suite des événements du 25-26 mars et du retrait des partis de l'opposition du gouvernement, il déclara: "Si la communauté internationale ne prend pas garde, nous allons voler de nos propres ailes...dans la mesure où nous sommes capables de gérer nos propres affaires, nous n'avons pas besoin d'Abidjan"<sup>106</sup>. Certains l'ont interprété comme une véritable menace de sécession, d'autres comme une tentative désespérée de susciter une réaction. La nuance d'interprétation dépendait principalement de la manière dont l'orateur évaluait la situation économique du Nord. Est-il viable? L'économie au Nord repose sur une combinaison d'agriculture et de commerce. L'agriculture se compose de cultures d'exportation, mais aussi de cultures vivrières. Le Nord est devenu une zone *de facto* de libre-échange. Malgré les extorsions de taxes aux barrages, les marchandises en provenance d'Abidjan passent dans le Nord et peuvent franchir les frontières du Burkina Faso et du Mali sans droits de douane.

La principale culture d'exportation est celle du coton. Sans parler de désastre total, plusieurs sources indiquent que la récolte actuelle ne sera pas très bonne, atteignant 250 000 tonnes contre près de 400 000 tonnes en 2002-2003<sup>107</sup>. D'après un spécialiste des exportations agricoles en Côte d'Ivoire, le système d'achat à crédit du coton a été sérieusement affecté par l'instabilité et la carence de structures bancaires. Au lieu de quelques semaines, les paysans avaient dû patienter de nombreux mois pour le règlement de leurs récoltes 2003. En conséquence, certains n'ont pas planté de coton cette année et parmi ceux qui l'ont fait, peu ont pu utiliser des engrais.

Les principales cultures agricoles de la Côte d'Ivoire sont également pratiquées sur territoire couvert par les Forces Nouvelles. La zone autour de Danané

---

<sup>103</sup> Source ICG, 19 juin 2004.

<sup>104</sup> Le Président Touré a assisté à la rencontre de l'Union du Fleuve Mano à Conakry fin mai 2004 aux côtés des dirigeants de Guinée, Sierra Leone et Libéria (les trois signataires de l'Union Mano River ou l'Union du Fleuve Mano), et du Président ivoirien Gbagbo. Touré a promis, à l'instar des autres chefs d'Etat, son soutien au gouvernement Gbagbo contre tout mouvement rebelle. Alors que Blaise Compaoré du Burkina Faso est resté discret, plusieurs sources ICG ont indiqué qu'il maintient son soutien et des liens avec les Forces Nouvelles.

<sup>105</sup> Voir "Gbagbo chez Conté: Un assaut militaire se prépare depuis la Guinée", *24 Heures*, 3 mai 2004, et "Comment Gbagbo se sert de Conté", *L'Intelligent d'Abidjan*, 2 mai 2004. Selon une source ICG, "Lansana Conté ne sait pas quoi faire des ex-combattants du LURD qui reviennent aujourd'hui en Guinée Forestière. Il espérait qu'ils s'en iraient tout simplement ou seraient tués, mais désormais il a devant lui un gros problème. Les renvoyer en Côte d'Ivoire réglerait ce problème". Entretien ICG, Abidjan, 3 juin 2004.

<sup>106</sup> "Sécession, bluff ou réalité", *Le Patriote*, 13 avril 2004.

<sup>107</sup> "Côte d'Ivoire: Comment va l'économie?" *La Lettre du Continent*, N°448, 3 juin 2004. Cet article signale qu'au moment où la production ivoirienne de coton, la production dans les pays voisins a réalisé de nouveaux records: 612500 tonnes au Mali contre 439800 tonnes en 2002-2003, et 500000 tonnes contre 409100 tonnes en 2002-2003 au Burkina Faso.

produit du cacao et celle autour de Man des récoltes importantes de café. La plupart de ces récoltes sont exportées à travers la Guinée, et quelques unes transitent par le Burkina Faso. En 2003, le Burkina Faso a exporté (via le Togo et le Ghana) 22 000 tonnes de cacao (c'était la première fois qu'il en produisait).

Le fait que le Nord n'ait jamais été pleinement intégré dans l'économie de culture d'exportation ivoirienne à l'instar d'autres régions du pays, l'a aidé à survivre à la partition. Le manioc, le blé et le mil ont toujours été des éléments importants de son agriculture et les cultivateurs ont été traditionnellement moins focalisés sur les cultures destinées à l'exportation dont le profit à la vente servirait à l'achat de leur nourriture. Plusieurs diplomates et humanitaires insistent sur le fait qu'étant relativement pauvre et marginalisé avant la guerre, le Nord a su s'adapter plus facilement à la situation actuelle. Toujours est-il que ce constat s'applique davantage aux zones autour de Korhogo, Ferkessedougou et Odiéne que Bouaké, qui étaient davantage intégrées économiquement et culturellement au Sud qu'au Nord avant la guerre.

Bien que le système bancaire se soit effondré avec le pillage des banques BCEAO à Man et Bouaké<sup>108</sup>, les gens du Nord continuent à recevoir des versements de parents vivant ailleurs via les bureaux de *Western Union* à Kadiana (au nord de Korhogo, au-dessus de la frontière malienne) ainsi qu'à Manankro (au nord d'Odiéne). Le déficit d'institutions en état de fonctionner a posé des problèmes similaires aux compagnies d'eau et d'électricité, qui n'ayant aucun moyen de collecter les factures, ont restreint leurs services au minimum. Certaines sociétés toujours actives au Nord (i.e. Bouaké) paient ces factures par le biais d'organisations non gouvernementales.

L'absence d'un gouvernement en mesure d'assurer ses fonctions a vraiment nui au fonctionnement des services. Selon le rapport d'une ONG, 48% des écoles dans la région de Man sont fermées, 66% des postes d'enseignants sont vacants et seulement 28% des enfants âgés de 6 à 14 ans se rendent en classe. Les enseignants volontaires n'ont pas été payés en 2002-2003 et ont hésité à entamer une nouvelle année sans perspectives. Une autre étude a fait état d'une situation meilleure dans la région de Korhogo/Odiéne où 62% des enseignants des écoles publiques exercent encore et 41% des enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école.

Même si les hôpitaux dans le nord ne semblent pas avoir été pillés, ils accusent un sérieux déficit en termes de personnels et d'équipement. Le Nord ne dispose d'aucune salle d'opération chirurgicale à l'exception de celles mises en place par Médecins Sans Frontières (MSF), notamment au Centre hospitalier universitaire de Bouaké. Des ONG pallient les services de santé à Man et Korhogo, ainsi que dans les villes touchées par la guerre et situées dans la zone loyaliste telles que Toulépleu, Guiglo et Tabou. Le VIH/SIDA préoccupe également le Nord où une étude récente a découvert que 56% des 25 personnes dépistées étaient positives<sup>109</sup>.

Une récente enquête menée sur les civils dans les régions de Korhogo et Odiéne a établi que la plupart jugeait leur sécurité personnelle de "moyenne". La grande majorité des plaintes fait état de racket ou vol/pillage plutôt que de violence criminelle. Beaucoup ont estimé la situation globale et sécuritaire comme "pas aussi mauvaise que vous puissiez le penser, et généralement meilleur que dans le Sud".<sup>110</sup>

Il semble que le Nord puisse survivre indéfiniment mais un certain nombre de facteurs concourent à son appauvrissement progressif. Les principaux sont les carences en services publics de santé, judiciaires et d'enseignement, ainsi que le ralentissement du commerce nord-sud. A moins que le gouvernement local et les services ne soient pas rétablis dans l'année qui vient, le Nord glissera progressivement vers des niveaux de santé, d'enseignement et de revenus proches de ceux rencontrés chez les voisins plus pauvres de la Côte d'Ivoire tels que le Mali et le Burkina Faso.

L'aptitude des habitants de la zone occupée par les Forces Nouvelles à préserver une vie économique et sociale indépendante n'est pas étrangère au fait que le Nord a pendant longtemps été la moitié la moins développée de la Côte d'Ivoire. Si les gens sont pauvres aujourd'hui, il est probable qu'ils l'étaient déjà auparavant. Cependant, le Nord n'est pas homogène culturellement parlant. La société serait de plus en plus fragmentée. Dans certaines régions avoisinant Korhogo, il existe des tensions importantes entre les autochtones Senoufo et les "étrangers" Maninka, qui s'apparentent à celles décrites dans l'extrême-ouest.

<sup>108</sup> Voir rapport ICG, Côte d'Ivoire, op. cit.

<sup>109</sup> Le nombre de personnes échantillonnées n'est pas statistiquement significatif, mais n'en est pas moins préoccupant.

<sup>110</sup> Entretiens ICG avec des sources diplomatiques et humanitaires.

D'après les sources d'ICG, les tensions seraient vives autour d'Odienne entre les Maninka qui ont émigré ces 50 dernières années du Mali et les Maninka qui habitent la région depuis des générations et qui se considèrent Ivoiriens, et qui ont rejeté les nouveaux arrivants à la recherche d'un asile.

## V. CONCLUSION

Le problème central de la crise ivoirienne est qu'aucune partie au conflit n'agit de bonne foi. Le Président Gbagbo et le FPI devront faire des concessions en matière de nationalité et d'éligibilité pour que les Forces Nouvelles posent les armes et que le pays soit réunifié. Réciproquement, Si Guillaume Soro et les Forces Nouvelles veulent résoudre ces différends, ils devront non seulement concéder en matière de désarmement mais devront aussi rejoindre le gouvernement. Dans de telles négociations, il faut s'attendre à un certain degré de résistance, y compris à des accusations d'atrocités, mais l'un des problèmes majeurs est l'existence d'un Etat dans l'Etat créé par le gouvernement Gbagbo<sup>111</sup>. Cet Etat fantôme repose sur trois piliers -- militaire, financière et politique -- chacune étant indépendante de l'Etat et parfois plus puissante.

Côté militaire, le président Gbagbo a bâti autour de lui un édifice qui pourrait s'avérer plus puissant que les FANCI (soit l'armée régulière) ou encore que l'aile militaire des Forces Nouvelles. Les leaders des milices Eugène Djué, Moussa Zeguen et Charles Groguhé affirment être à la tête de 100 000 hommes<sup>112</sup>. Il y a à Abidjan au moins deux autres douzaines de milices, dont le COJEP de Blé Goudé et la milice de la FESCI. A l'extérieur d'Abidjan, il y a d'autres organisations telles que la FSCO, basée à Gagnoa, qui revendique 14 000 miliciens et le FLGO, basé à Guiglo. Même si seule une fraction de ces milices, estimées à 150 000 combattants, dans le Sud de la Côte d'Ivoire, a reçu un véritable entraînement militaire<sup>113</sup>, leur chiffre absolu surpasse celui des FANCI (20 000 hommes) ainsi que les 25 000 combattants des Forces Nouvelles ou encore les deux cumulés. Dans les villes du "Grand Ouest" ivoirien, ces miliciens circulent armés et bafouent ouvertement les forces armées et aux principaux points de passage avec le Libéria, comme le Barrage de Pekan, ce sont des miliciens qui contrôlent la frontière en l'absence

<sup>111</sup> "Tout sur le gouvernement parallèle de Gbagbo: les principaux acteurs qui l'animent", *Soir Info*, 15 avril 2004.

<sup>112</sup> "Les milices reprennent du service", *24 Heures*, 20 avril 2004. Groguhé est manifestement à la tête du GPP, un des groupes les plus célèbres à Abidjan, qui fut démantelé.

<sup>113</sup> D'après une source, 15000 miliciens auraient bénéficié d'un tel entraînement à Abidjan, principalement dispensé par des éléments des FANCI ainsi que par des mercenaires israéliens et angolais. Entretien ICG avec un diplomate, 12 juin 2004.



des forces armées et de tout officiel ivoirien des services de l'immigration ou des douanes.

Ces structures opèrent aux côtés et en coopération avec des unités autonomes des forces armées, dont les escadrons de la mort<sup>114</sup>, les BAE et les différentes unités de la Garde prétorienne, toutes basées au palais présidentiel. Plus concrètement, le Président Gbagbo et son entourage ont tissé un patchwork de forces indépendantes (disposant d'un important arsenal à la Présidence, d'hélicoptères de combat Mi24 pilotés par des mercenaires ukrainiens et biélorusses ainsi que de drones)<sup>115</sup> capable de prendre le dessus dans l'hypothèse d'une attaque conjointe des Forces Nouvelles et de mutins de l'armée régulière. Ce facteur a des conséquences évidentes sur la tenue des élections d'octobre 2005.

La combinaison de l'impasse politique et du maintien d'un état d'urgence *de facto* a ouvert la voie à une économie illicite prospère. De nombreux scandales tels que la disparition de plusieurs milliards de francs CFA alloués par le fonds de l'Union européenne pour la lutte contre le SIDA et 50 milliards de francs CFA (soit \$ 92,6 millions) ont financé les primes des soldats des FANCI. Les principales accusations pointent vers la filière café-cacao. Des sommes considérables émanant de la culture de cacao la plus importante au monde ont été détournées et ont toujours alimenté la caisse noire du gouvernement, conférant aux dirigeants une véritable autonomie par rapport aux processus normaux de financement et de dépenses des institutions étatiques. Dans l'Ouest, le caoutchouc, l'or et le bois alimentent la très lucrative économie transfrontalière entretenue et protégée par des milices armées.

Politiquement, le gouvernement parallèle de Gbagbo repose sur des membres de confiance de la délégation du FPI à l'Assemblée nationale, dont sa femme, Simone, et le président de l'Assemblée, Mamadou Koulibaly. Son gouvernement parallèle se compose notamment deux anciens ministres de la Défense, Kadet Bertin et Lida Kouassi ainsi que du professeur de philosophie Alphonse Voho Sahi au poste "ministre de la communication"<sup>116</sup>. L'influence

de certains de ces personnages sur la scène politique intérieure a pu en inquiéter plus d'un depuis la signature des Accords de Linas-Marcoussis.

L'existence de cette structure parallèle pose la question du pouvoir réel qu'exerce le Gouvernement de Réconciliation Nationale. Le renvoi par le Président Gbagbo, le 18 mai 2004, des ministres Guillaume Soro, Youssouf Soumahoro et Patrick Achi dresse une fois de plus la Constitution contre les Accords de Linas-Marcoussis. Il a affirmé disposer de l'autorité suffisante alors que ses adversaires la lui nient. Quoiqu'il en soit, les relations entre Gbagbo et Soro, ainsi qu'entre Gbagbo et Achi étaient déjà tendues dans la mesure où les ministres avaient déjà dénoncé leur absence de pouvoir réel, capté et court-circuité par les nominations diverses et le gouvernement parallèle.

L'engagement diplomatique en Côte d'Ivoire doit prendre en compte que ces trois éléments du gouvernement parallèle se renforcent les uns les autres. La situation actuelle de ni paix ni guerre génère des opportunités spécifiques à tous ceux impliqués. Malgré l'usage d'un langage légaliste et même conciliateur aux moments cruciaux, ce système parallèle repose sur une panoplie d'activités de nature criminelle, allant des exécutions extrajudiciaires à l'exploitation illégale de ressources naturelles, en passant par la fraude financière. Tant que perdurera l'incitation financière à maintenir le pays dans l'impasse, il y aura peu d'espoir de voir la situation en Côte d'Ivoire changer ou les élections avoir lieu en octobre 2005.

**Dakar/Bruxelles, 12 juillet 2004**

---

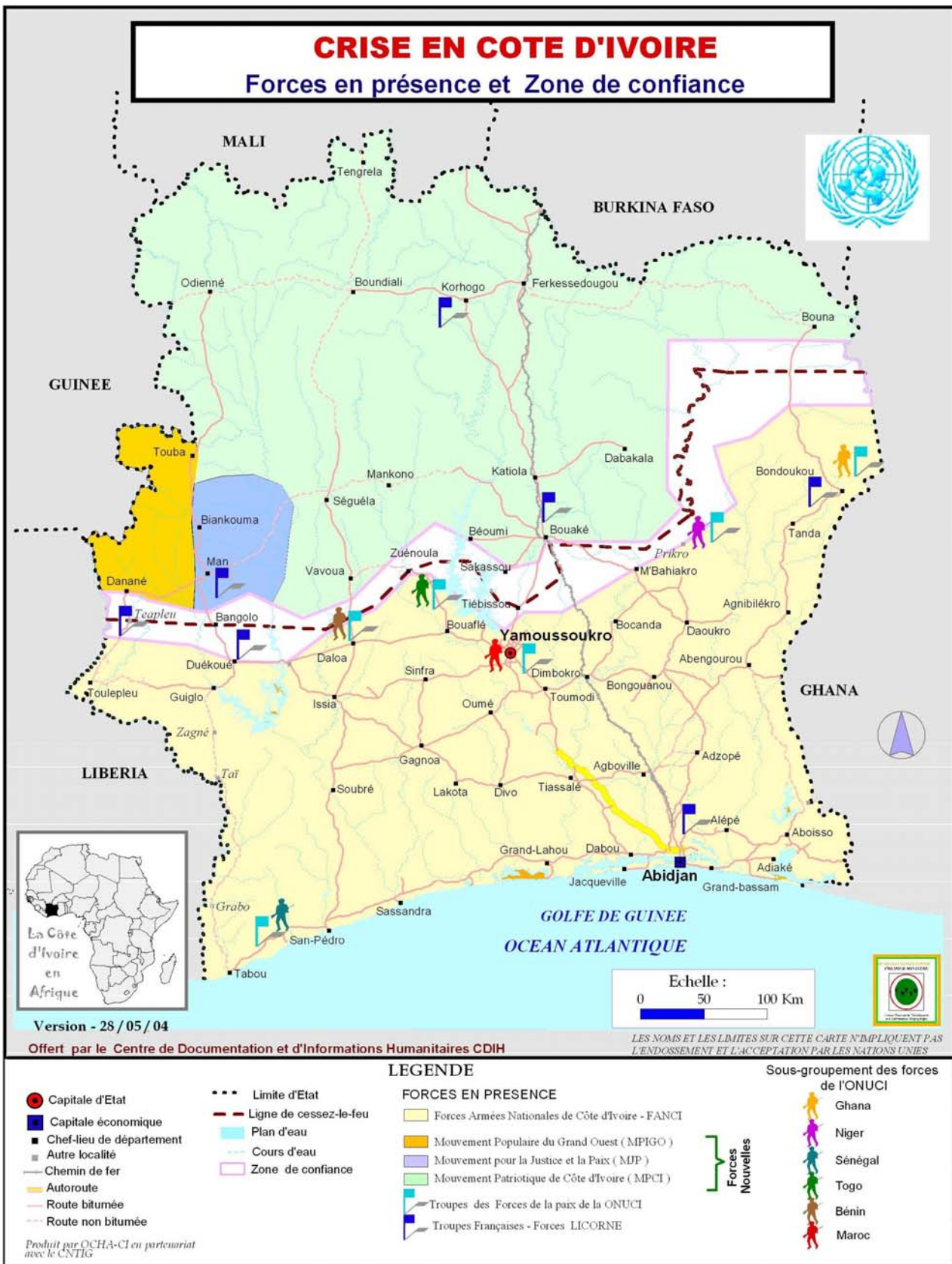
<sup>114</sup> Elles ont fait l'objet de rapports de la part du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et du gouvernement français.

<sup>115</sup> Entretien ICG avec un membre des services de renseignements, Abidjan, 20 avril 2004.

<sup>116</sup> "Tout sur le gouvernement parallèle de Gbagbo: les principaux acteurs qui l'animent", *Soir Info*, 15 avril 2004.

ANNEXE A

CARTE DE LA COTE D'IVOIRE



## ANNEXE B

### GLOSSAIRE DES ACRONYMES

---

BAD	Bété, Attié, Dida. Cet acronyme est souvent utilisé pour faire référence à la base ethnique supportant le FPI
BAE	Brigade anti-émeutes. Cette brigade a été créée par le gouvernement pour contrôler toute tentative de soulèvement. Dépêchée avec les troupes loyalistes des FANCI pour "nettoyer" la ville de Man en décembre 2002, cette brigade s'est vue accusée de tueries aveugles et d'autres atteintes graves aux Droits de l'Homme.
BCC	Bourse de Café et Cacao. Elle établit le prix annuel au kilogramme pour le café et le cacao.
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAISTAB	Caisse de Stabilisation. Dissoute en 1999, la CAISTAB avait pour but avoué de soutenir le prix du cacao pour les planteurs ivoiriens. Elle reste toutefois célèbre pour avoir été la caisse noire des fonds pour le PDCI sous le régime Houphouët-Boigny.
CATD	Camp d'Accueil Temporaire des Déplacées.
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité.
COJEP	Congrès Panafricain des Jeunes Patriotes est un groupe de jeunes militants fidèles au FPI et dont le leader est Charles Blé Goudé.
CPI	Cour Pénale Internationale
DDR	Programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration.
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FANCI	Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire
FESCI	Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
FDPC	Fonds du Développement des activités de Production du Café et Cacao.
FLGO	Forces de Libération du Grand Ouest.
FLN	Front de Libération Nationale
FMI	Fond Monétaire International.
FN	Forces Nouvelles
FPI	Front Populaire Ivoirien
FRC	Fonds de Régulation et de contrôle de la filière café-cacao
FSCO	Front pour la Sécurité du Centre-Ouest. Mené par Bertrand Gnatao, il serait composé selon ce dernier de 14 031 miliciens.
GP	Garde Présidentielle.
GPP	Groupement Patriotique pour la Paix
GSP	Groupement de la Sécurité Présidentielle
JFPI	Jeunesse du Front Populaire Ivoirien
LURD	Libériens United for Reconciliation and Democracy -- Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie.

MFA	Mouvements des Forces de l'Avenir
MICECI	Mission de la Communauté économique pour le Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Côte d'Ivoire
MINUCI	Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria, l'acronyme anglais étant UNMIL (United Nations Mission in Libéria)
MJP	Mouvement pour la Justice et la Paix
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MODEL	Movement for Democracy in Libéria -- Mouvement pour la Démocratie au Libéria
MPCI	Mouvement Patriotique de la Côte d'Ivoire
MPIGO	Mouvement Patriotique du Grand Ouest
MSF	Médecins Sans Frontières.
ONC	Officiers Non-Commissionnés
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
RCI	République de Côte d'Ivoire
RDA	Rassemblement démocratique Africain
RDR	Rassemblement des Républicains. Il s'agit du principal parti d'opposition mené par Alassane Dramane Ouattara. Les forces de sécurité de Gbagbo ont supprimé ce parti qu'elles accusent d'avoir commandité la tentative de coup d'Etat de septembre 2002 et de supporter la rébellion.
RUF	Revolutionary United Front of Sierra Leone
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle.
SMI	Société des Mines d'Ity
UE	Union européenne.
UPLTCI	Union pour la Libération Totale de la Côte d'Ivoire dirigée par Eugène Djué, impliqué de manière directe dans la création de milices urbaines.

## ANNEXE C

### LE TEXTE DES ACCORDS DE LINAS-MARCOUSSIS

#### L'Accord de Linas-Marcoussis

1) A l'invitation du Président de la République française, une Table Ronde des forces politiques ivoiriennes s'est réunie à Linas-Marcoussis du 15 au 23 janvier 2003. Elle a rassemblé les parties suivantes **FPI, MFA, MJP, MPCI, MPIGO, PDCI-RDA, PIT, RDR, UDCY, UDPCI**. Les travaux ont été présidés par M. Pierre MAZEAUD, assisté du juge Keba Mbaye et de l'ancien Premier ministre Seydou Diarra et de facilitateurs désignés par l'ONU, l'Union Africaine et la CEDEAO.

Chaque délégation a analysé la situation de la Côte d'Ivoire et fait des propositions de nature à rétablir la confiance et à sortir de la crise. Les délégations ont fait preuve de hauteur de vue pour permettre à la Table Ronde de rapprocher les positions et d'aboutir au consensus suivant dont tous les éléments -principes et annexes- ont valeur égale:

2) La Table Ronde se félicite de la cessation des hostilités rendue possible et garantie par le déploiement des forces de la CEDEAO, soutenu par les forces françaises et elle en exige le strict respect. Elle appelle toutes les parties à faire immédiatement cesser toute exaction et consacrer la paix. Elle demande la libération immédiate de tous les prisonniers politiques.

3) La Table Ronde réaffirme la nécessité de préserver l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire, le respect de ses institutions et de restaurer l'autorité de l'Etat. Elle rappelle son attachement au principe de l'accession au pouvoir et de son exercice de façon démocratique. Elle convient à cet effet des dispositions suivantes:

**a-** Un gouvernement de réconciliation nationale sera mis en place dès après la clôture de la Conférence de Paris pour assurer le retour à la paix et à la stabilité. Il sera chargé du renforcement de l'indépendance de la justice, de la restauration de l'administration et des services publics, et du redressement du pays. Il appliquera le programme de la Table Ronde qui figure en annexe et qui comporte notamment des dispositions dans les domaines constitutionnel, législatif et réglementaire.

**b-** Il préparera les échéances électorales aux fins d'avoir des élections crédibles et transparentes et en fixera les dates.

**c-** Le gouvernement de réconciliation nationale sera dirigé par un Premier ministre de consensus qui restera en place jusqu'à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne pourra se présenter.

**d-** Ce gouvernement sera composé de représentants désignés par chacune des délégations ivoiriennes ayant participé à la Table Ronde. L'attribution des ministères sera faite de manière équilibrée entre les parties pendant toute la durée du gouvernement.

**e-** Il disposera, pour l'accomplissement de sa mission, des prérogatives de l'exécutif en application des délégations prévues par la Constitution. Les partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale et qui ont participé à la Table Ronde s'engagent à garantir le soutien de leurs députés à la mise en oeuvre du programme gouvernemental.

**f-** Le gouvernement de réconciliation nationale s'attachera dès sa prise de fonctions à refonder une armée attachée aux valeurs d'intégrité et de moralité républicaine. Il procédera à la restructuration des forces de défense et de sécurité et pourra bénéficier, à cet effet, de l'avis de conseillers extérieurs et en particulier de l'assistance offerte par la France.

**g-** Afin de contribuer à rétablir la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement de réconciliation nationale organisera le regroupement des forces en présence puis leur désarmement. Il s'assurera qu'aucun mercenaire ne séjourne plus sur le territoire national.

**h-** Le gouvernement de réconciliation nationale recherchera le concours de la CEDEAO, de la France et des Nations unies pour convenir de la garantie de ces opérations par leurs propres forces.

**i-** Le gouvernement de réconciliation nationale prendra les mesures nécessaires pour la libération et l'amnistie de tous les militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'Etat et fera bénéficier de la même mesure les soldats exilés.

**4)** La Table Ronde décide de la mise en place d'un comité de suivi de l'application des accords de Paris sur la Côte d'Ivoire chargé d'assurer le respect des engagements pris. Ce comité saisira les instances nationales, régionales et internationales de tous les cas d'obstruction ou de défaillance dans la mise en oeuvre des accords afin que les mesures de redressement appropriées soient prises.

La Table Ronde recommande à la Conférence de Chefs d'Etat que le comité de suivi soit établi à Abidjan et composé des représentants des pays et des organisations appelés à garantir l'exécution des accords de Paris, notamment

- le représentant de l'Union européenne,
- le représentant de la Commission de l'Union africaine
- le représentant du secrétariat exécutif de la CEDEAO,
- le représentant spécial du Secrétaire Général qui coordonnera les organes de la famille des Nations unies,
- le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie,
- les représentants du FMI et de la Banque mondiale
- un représentant des pays du G8
- le représentant de la France

**5)** La Table Ronde invite le gouvernement français, la CEDEAO et la communauté internationale à veiller à la sécurité des personnalités ayant participé à ses travaux et si nécessaire à celle des membres du gouvernement de réconciliation nationale tant que ce dernier ne sera pas à même d'assurer pleinement cette mission.

**6)** La Table Ronde rend hommage à la médiation exercée par la CEDEAO et aux efforts de l'Union Africaine et de l'ONU, et remercie la France pour son rôle dans l'organisation de cette réunion et l'aboutissement du présent consensus.

#### **A Linas-Marcoussis, le 24 janvier 2003**

POUR LE FPI: Pascal AFFI N'GUESSAN

POUR LE MFA: Innocent KOBENA ANAKY

POUR LE MJP: Gaspard DELI

POUR LE MPCCI: Guillaume SORO

POUR LE MPIGO: Félix DOH

POUR LE PCI-RDA: Henri KONAN BEDIE

POUR LE PIT: Francis WODIE

POUR LE RDR: Alassane Dramane OUATTARA

POUR L'UDCY: Théodore MEL EG

POUR L'UDPCI: Paul AKO

LE PRESIDENT: Pierre MAZEAUD

## ANNEXE D

### PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DE RECONCILIATION

---

#### **I- Nationalité, identité, condition des étrangers**

1) La Table Ronde estime que la loi 61-415 du 14 décembre 1961 portant code de la nationalité ivoirienne modifiée par la loi 72-852 du 21 décembre 1972, fondée sur une complémentarité entre le droit du sang et le droit du sol, et qui comporte des dispositions ouvertes en matière de naturalisation par un acte des pouvoirs publics, constitue un texte libéral et bien rédigé.

La Table Ronde considère en revanche que l'application de la loi soulève de nombreuses difficultés, soit du fait de l'ignorance des populations, soit du fait de pratiques administratives et des forces de l'ordre et de sécurité contraires au droit et au respect des personnes.

La Table Ronde a constaté une difficulté juridique certaine à appliquer les articles 6 et 7 du code de la nationalité. Cette difficulté est aggravée par le fait que, dans la pratique, le certificat de nationalité n'est valable que pendant 3 mois et que, l'impétrant doit chaque fois faire la preuve de sa nationalité en produisant certaines pièces. Toutefois, le code a été appliqué jusqu'à maintenant.

En conséquence, le gouvernement de réconciliation nationale:

- a. relancera immédiatement les procédures de naturalisation existantes en recourant à une meilleure information et le cas échéant à des projets de coopération mis en oeuvre avec le soutien des partenaires de développement internationaux;
  - b. déposera, à titre exceptionnel, dans le délai de six mois un projet de loi de naturalisation visant à régler de façon simple et accessible des situations aujourd'hui bloquées et renvoyées au droit commun (notamment cas des anciens bénéficiaires des articles 17 à 23 de la loi 61-415 abrogés par la loi 72-852, et des personnes résidant en Côte d'Ivoire avant le 7 août 1960 et n'ayant pas exercé leur droit d'option dans les délais prescrits), et à compléter le texte existant par l'intégration à l'article 12 nouveau des hommes étrangers mariés à des Ivoiriennes.
- 2) Pour faire face à l'incertitude et à la lenteur des processus d'identification ainsi qu'aux dérives auxquelles les contrôles de sécurité peuvent donner lieu, le gouvernement de réconciliation nationale développera de nouvelles actions en matière d'état civil et d'identification, notamment:
- a. La suspension du processus d'identification en cours en attendant la prise des décrets d'application de la loi et la mise en place, dans les meilleurs délais, d'une commission nationale d'identification dirigée par un magistrat et composée des représentants des partis politiques chargés de superviser et de contrôler l'Office national d'identification.
  - b. La stricte conformité de la loi sur l'identification au code de la nationalité en ce qui concerne la preuve de la nationalité.
- 3) La Table Ronde, en constatant que le grand nombre d'étrangers présents en Côte d'Ivoire a largement contribué à la richesse nationale et aidé à conférer à la Côte d'Ivoire une place et une responsabilité particulières dans la sous-région, ce qui a bénéficié également aux pays dont sont ces étrangers originaires, considère que les tracasseries administratives et des forces de l'ordre et de sécurité souvent contraires au droit et au respect des personnes dont les étrangers sont notamment victimes peuvent provenir du dévoiement des dispositions d'identification.
- a. Le gouvernement de réconciliation nationale devra donc supprimer immédiatement les cartes de séjour prévues à l'article 8 alinéa 2 de la loi 2002-03 du 3 janvier 2002 pour les étrangers originaires de la CEDEAO et fondera le nécessaire contrôle de l'immigration sur des moyens d'identification non susceptibles de détournement.

b. De plus, le gouvernement de réconciliation nationale étudiera toute disposition législative et réglementaire tendant à améliorer la condition des étrangers et la protection de leurs biens et de leurs personnes.

c. La Table Ronde demande par ailleurs à tous les Etats membres de la CEDEAO de ratifier dans les meilleurs délais les protocoles existant relatifs à la libre circulation des personnes et des biens, de pratiquer une coopération renforcée dans la maîtrise des flux migratoires, de respecter les droits fondamentaux des immigrants et de diversifier les pôles de développement. Ces actions pourront être mises en oeuvre avec le soutien des partenaires de développement internationaux.

## **II- Régime électoral**

1) La Table Ronde estime que la loi 2000-514 du 1er août 2000 portant Code électoral ne soulève pas de difficultés et s'inscrit dans le cadre d'un processus d'amélioration des textes et que la loi 2001-634 du 9 janvier 2001 portant création de la Commission Electorale Indépendante constitue un progrès significatif pour l'organisation d'élections transparentes.

2) Le gouvernement de réconciliation nationale:

a. assurera l'impartialité des mesures d'identification et d'établissement des fichiers électoraux;

b. proposera plusieurs amendements à la loi 2001-634 dans le sens d'une meilleure représentation des parties prenantes à la Table Ronde au sein de la commission centrale de la Commission Electorale Indépendante, y compris au sein du bureau;

c. déposera dans un délai de 6 mois un projet de loi relatif au statut de l'opposition et au financement public des partis politiques et des campagnes électorales

d. déposera dans le délai d'un an un projet de loi en matière d'enrichissement illicite et organisera de manière effective le contrôle des déclarations de patrimoine des personnalités élues;

e. prendra toute mesure permettant d'assurer l'indépendance de la justice et l'impartialité des médias, tant en matière de contentieux électoral que de propagande électorale.

## **III- Eligibilité à la Présidence de la République**

1) La Table Ronde considère que l'article 35 de la Constitution relatif à l'élection du Président de la République doit éviter de se référer à des concepts dépourvus de valeur juridique ou relevant de textes législatifs. Le gouvernement de réconciliation nationale proposera donc que les conditions d'éligibilité du Président de la République soient ainsi fixées

*Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois.*

*Le candidat doit jouir de ses droits civils et politiques et être âgé de trente-cinq ans au moins. Il doit être exclusivement de nationalité ivoirienne né de père ou de mère Ivoirien d'origine.*

2) Le Code de la nationalité sera amendé par l'adjonction aux conditions de perte de la nationalité ivoirienne édictées par son article 53, des mots suivants: exerçant des fonctions électives ou gouvernementales dans un pays étranger.

3) Le Président de la République rendra public chaque année son bulletin de santé.

## **IV- Régime foncier**

1) La Table Ronde estime que la loi 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale constitue un texte de référence dans un domaine juridiquement délicat et économiquement crucial.



2) Cependant, le gouvernement de réconciliation nationale:

- a. accompagnera la mise en oeuvre progressive de ce texte d'une campagne d'explication auprès des populations rurales de manière à aller effectivement dans le sens d'une véritable sécurisation foncière.
- b. proposera un amendement dans le sens d'une meilleure protection des droits acquis les dispositions de l'article 26 de la loi relative aux héritiers des propriétaires de terre détenteurs de droits antérieurs à la promulgation de la loi mais ne remplissant pas les conditions d'accès à la propriété fixées par son article 1.

## **V- Médias**

- 1) La Table Ronde condamne les incitations à la haine et à la xénophobie qui ont été propagées par certains médias.
- 2) Le gouvernement de réconciliation nationale reprendra dans le délai d'un an l'économie générale du régime de la presse de manière à renforcer le rôle des autorités de régulation, à garantir la neutralité et l'impartialité du service public et à favoriser l'indépendance financière des médias. Ces mesures pourront bénéficier du soutien des partenaires de développement internationaux.
- 3) Le gouvernement de réconciliation nationale rétablira immédiatement la libre émission des médias radiophoniques et télévisés internationaux.

## **VI- Droits et libertés de la Personne humaine**

- 1) Le gouvernement de réconciliation nationale créera immédiatement une Commission nationale des droits de l'homme qui veillera à la protection des droits et libertés en Côte d'Ivoire. La Commission sera composée des délégués de toutes les parties et présidée par une personnalité acceptée par tous.
- 2) Le gouvernement de réconciliation nationale demandera la création d'une commission internationale qui diligentera des enquêtes et établira les faits sur toute l'étendue du territoire national afin de recenser les cas de violation graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire depuis le 19 septembre 2002.
- 3) Sur le rapport de la Commission internationale d'enquête, le gouvernement de réconciliation nationale déterminera ce qui doit être porté devant la justice pour faire cesser l'impunité. Condamnant particulièrement les actions des escadrons de la mort et de leurs commanditaires ainsi que les auteurs d'exécutions sommaires sur l'ensemble du territoire, la Table Ronde estime que les auteurs et complices de ces activités devront être traduits devant la justice pénale internationale.
- 4) Le gouvernement de réconciliation nationale s'engagera à faciliter les opérations humanitaires en faveur des toutes les victimes du conflit sur l'ensemble du territoire national. Sur la base du rapport de la Commission nationale des droits de l'homme, il prendra des mesures d'indemnisation et de réhabilitation des victimes.

## **VII - Regroupement, Désarmement, Démobilisation**

- 1) Dès sa prise de fonctions, le gouvernement de réconciliation nationale entreprendra le processus de regroupement concomitant des forces en présence sous le contrôle des forces de la CEDEAO et des forces françaises.
- 2) Dans une seconde phase il déterminera les mesures de désarmement et de démobilisation, qui seront également menées sous le contrôle des forces de la CEDEAO et des forces françaises.
- 3) L'ensemble des recrues enrôlées depuis le 19 septembre seront immédiatement démobilisées.

4) Le gouvernement de réconciliation nationale assurera la réinsertion sociale des militaires de toutes origines avec l'appui de programmes de type Désarmement Démobilisation Rapatriement Réinstallation Réinsertion (DDRRR) susceptibles d'être mis en oeuvre avec l'appui des partenaires de développement internationaux.

5) Le gouvernement de réconciliation nationale prendra les mesures nécessaires pour la libération et l'amnistie de tous les militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'Etat et fera bénéficier de la même mesure les soldats exilés. La loi d'amnistie n'exonérera en aucun cas les auteurs d'infractions économiques graves et de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

6) Le gouvernement de réconciliation nationale procèdera à un audit de ses forces armées et devra déterminer dans un contexte économique difficile le niveau des sacrifices qu'il pourra consentir pour assurer ses obligations en matière de défense nationale. Il réalisera sur ces bases la restructuration des forces armées et demandera à cette fin des aides extérieures.

### **VIII- Redressement économique et nécessité de la cohésion sociale**

1) Le gouvernement de réconciliation nationale rétablira la libre circulation des personnes et des biens sur tout le territoire national et facilitera la reprise des activités scolaires, administratives, économiques et sociales.

2) Il préparera dans un bref délai un plan de reconstruction et de développement des infrastructures et de relance de l'économie nationale, et de renforcement de la cohésion sociale.

3) La Table Ronde recommande aux institutions internationales et aux partenaires de développement internationaux d'apporter leur concours au processus de redressement de la Côte d'Ivoire.

### **IX- Mise en oeuvre**

Le gouvernement de réconciliation nationale veillera à ce que les réformes constitutionnelles, législatives et réglementaires que nécessitent les décisions qu'il sera appelé à prendre interviennent dans les meilleurs délais.

### **Source**

## ANNEXE E

### A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

L'International Crisis Group (ICG) est une organisation multinationale indépendante sans but lucratif de plus de 100 employés répartis sur cinq continents, produisant des analyses réalisées sur le terrain et sensibilisant à haut niveau la communauté internationale dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche d'ICG est fondée sur des recherches effectuées sur le terrain par des équipes d'analystes postés dans divers pays à risque ou à proximité. A partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, ICG rédige régulièrement des rapports analytiques rigoureux contenant chacun une série de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. ICG publie également "*CrisisWatch*", un bulletin mensuel de 12 pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflits les plus importantes, ou de conflits potentiels, partout dans le monde.

Les rapports et briefings ICG sont largement diffusés par courrier électronique et versions imprimées à de nombreux responsables au sein des ministères des Affaires Etrangères et organisations internationales, et rendus simultanément accessibles au public via le site internet de l'organisation: [www.icg.org](http://www.icg.org). ICG travaille étroitement avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'Administration de l'International Crisis Group - qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias - s'engage directement à promouvoir les rapports et recommandations de l'ICG auprès des décideurs politiques du monde entier. Martti Ahtisaari, ancien Président de Finlande, préside le Conseil d'Administration, et Gareth Evans, ancien Ministre australien des Affaires étrangères, en est le Président Directeur Général depuis janvier 2000.

ICG a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC, New York, Londres et Moscou. De plus, l'organisation dispose actuellement de dix-neuf bureaux de terrain (à Amman, Belgrade, Bogotá, Le Caire, Dakar, Douchambé, Islamabad, Jakarta, Kaboul, Nairobi, Och, Port-au-Prince, Pretoria, Pristina, Quito, Sarajevo, Séoul, Skopje et Tbilissi), depuis lesquels les analystes d'ICG couvrent plus de quarante pays et territoires touchés par des crises et répartis sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de l'Angola, Burundi, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Libéria, Ouganda, République Démocratique du

Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan et Zimbabwe; en Asie, de l'Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizistan, Népal, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan et Pakistan; en Europe, de l'Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro et Serbie; au Proche et Moyen-Orient, toute la région s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Iran; et enfin, en Amérique Latine, de la Colombie et la région andine.

ICG est financé par des gouvernements, des fondations caritatives, des sociétés et des donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux qui financent actuellement ICG sont: l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département des affaires étrangères irlandais, le Département des affaires étrangères de la République fédérale Suisse, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le ministère allemand des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Autriche, le ministère des Affaires étrangères de la République de Chine (Taiwan), le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni et du Commonwealth, le ministère suédois des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la République turque, le ministère royal des Affaires étrangères du Danemark et le ministère royal norvégien des Affaires étrangères.

Les fondations et donateurs du secteur privé regroupent: The Atlantic Philanthropies, Carnegie Corporation of New York, Ford Foundation, Bill & Melinda Gates Foundation, William and Flora Hewlett Foundation, The Henry Luce Foundation, Inc., John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, The John Merck Fund, Charles Stewart Mott Foundation, Open Society Institute, Fundação Oriente, Ploughshares Fund, Sigrid Rausing Trust, The Sasakawa Peace Foundation, The Sarlo Foundation of the Jewish Community Endowment Fund, The United States Institute of Peace..

août 2004

## ANNEXE F

### RAPPORTS ET BRIEFINGS SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2001

#### AFRIQUE AUSTRALE

*Zimbabwe in Crisis: Finding a way Forward*, Rapport Afrique N°32, 13 juillet 2001

*Zimbabwe: Time for International Action*, Briefing Afrique, 12 octobre 2001

*Zimbabwe's Election: The Stakes for Southern Africa*, Briefing Afrique, 11 janvier 2002

*All Bark and No Bite: The International Response to Zimbabwe's Crisis*, Rapport Afrique N°40, 25 janvier 2002

*Zimbabwe at the Crossroads: Transition or Conflict?* Rapport Afrique N°41, 22 mars 2002

*Zimbabwe: What Next?* Rapport Afrique N°47, 14 juin 2002

*Zimbabwe: The Politics of National Liberation and International Division*, Rapport Afrique N°52, 17 octobre 2002

*Dealing with Savimbi's Ghost: The Security and Humanitarian Challenges in Angola*, Rapport Afrique N°58, 26 février 2003

*Zimbabwe: Danger and Opportunity*, Rapport Afrique N°60, 10 mars 2003

*Angola's Choice: Reform Or Regress*, Rapport Afrique N°61, 7 avril 2003

*Decision Time in Zimbabwe*, Briefing Afrique, 8 juillet 2003

*Zimbabwe: In Search of a New Strategy*, Rapport Afrique N°78, 19 avril 2004

#### AFRIQUE CENTRALE

*From Kabila to Kabila: Prospects for Peace in the Congo*, Rapport Afrique N°27, 16 mars 2001

*Burundi: Sortir de l'impasse. L'urgence d'un nouveau cadre de négociations*, Rapport Afrique N°29, 14 mai 2001 (aussi disponible en anglais)

*Tribunal pénal international pour le Rwanda: l'urgence de juger*, Rapport Afrique N°30, 7 juin 2001 (aussi disponible en anglais)

*Disarmament in the Congo: Investing in Conflict Prevention*, Briefing Afrique, 12 juin 2001

*Burundi: Cent jours pour retrouver le chemin de la paix*, Rapport Afrique N°33, 14 août 2001 (aussi disponible en anglais)

*"Consensual Democracy" in Post Genocide Rwanda: Evaluating the mars 2001 District Elections*, Rapport Afrique N°34, 9 octobre 2001

*Le dialogue intercongolais: Poker menteur ou négociation politique?* Rapport Afrique N°37, 16 novembre 2001 (aussi disponible en anglais)

*Disarmament in the Congo: Jump-Starting DDRRR to Prevent Further War*, Rapport Afrique N°38, 14 décembre 2001

*Rwanda/Uganda: a Dangerous War of Nerves Briefing Afrique*, 21 décembre 2001

*Temps Couvert sur Sun City: La Refondation Nécessaire du Processus de Paix Congolais*, Rapport Afrique N°38, 14 mai 2002 (aussi disponible en anglais)

*Après six mois de transition au Burundi: poursuivre la guerre ou gagner la paix?*, Rapport Afrique N°46, 24 mai 2002 (aussi disponible en anglais)

*Tribunal Pénal International pour le Rwanda: Le Compte à Rebours*, Rapport Afrique N°50, 1 août 2002 (aussi disponible en anglais)

*The Burundi Rebellion and the Ceasefire Negotiations*, Briefing Afrique, 6 août 2002

*Fin de transition au Rwanda: Une libéralisation politique nécessaire*, Rapport Afrique N°53, 13 novembre 2002 (aussi disponible en anglais)

*The Kivus: The Forgotten Crucible of the Congo Conflict*, Rapport Afrique N°56, 24 janvier 2003

*A Framework For Responsible Aid To Burundi*, Rapport Afrique N°57, 21 février 2003

*Les Rebelles Hutus Rwandais au Congo: Pour une Nouvelle Approche du Désarmement et de la Réintégration*, Rapport Afrique N°63, 23 mai 2003 (aussi disponible en anglais)

*Congo Crisis: Military Intervention in Ituri*, Rapport Afrique N°64, 13 Juin 2003 (aussi disponible en anglais)

*Tribunal pénal international pour le Rwanda: pragmatisme de rigueur*, Rapport Afrique N°69, 26 septembre 2003

*Réfugiés et Déplacés au Burundi: Désamorcer la Bombe Foncière*, Rapport Afrique N°70, 7 octobre 2003

*Réfugiés et Déplacés Burundais: Construire d'urgence un Consensus sur le Rapatriement et la Réinstallation*, Briefing Afrique, 2 décembre 2003

*Fin de Transition au Burundi: Franchir le Cap*, Rapport Afrique N°81, 5 juillet 2004 (aussi disponible en anglais)

*Congo: s'éloigner du gouffre*, Briefing Afrique, 7 juillet 2004, (aussi disponible en anglais)

#### AFRIQUE DE L'OUEST

*Sierra Leone: Time for a New Military and Political Strategy*, Rapport Afrique N°28, 11 avril 2001

*Sierra Leone: Managing Uncertainty*, Rapport Afrique N°35, 24 octobre 2001

*Sierra Leone: Ripe For Elections?* Briefing Afrique, 19 décembre 2001

*Liberia: The Key to Ending Regional Instability*, Rapport Afrique N°43, 24 avril 2002

*Sierra Leone After Elections: Politics as Usual?* Rapport Afrique N°49, 12 juillet 2002

*Liberia: Unravelling*, Briefing Afrique, 19 août 2002

*Sierra Leone's Truth and Reconciliation Commission: A Fresh Start?*, Briefing Afrique, 20 décembre 2002

*Tackling Liberia: The Eye of the Regional Storm*, Rapport Afrique N°62, 30 avril 2003

*The Special Court for Sierra Leone: Promises and Pitfalls of a "New Model"*, Briefing Afrique, 4 août 2003

*Sierra Leone: The State of Security and Governance*, Rapport Afrique N° 67, 2 septembre 2003

**Liberia: Security Challenges**, Rapport Afrique N°71, 3 novembre 2003

**Côte d'Ivoire: "The War Is Not Yet Over"**, Rapport Afrique N°72, 28 novembre 2003

**Guinée: Incertitudes autour d'une fin de règne**, Rapport Afrique N°74, 19 décembre 2003

**Rebuilding Liberia: Prospects and Perils**, Rapport Afrique N°75, 30 janvier 2004

**Côte d'Ivoire: "Pas de Paix en Vue"**, Rapport Afrique N°82, 12 juillet 2004 (aussi disponible en anglais)

## ALGERIE\*

**La concorde civile: Une initiative de paix manquée**, Rapport Afrique N°31, 9 juillet 2001 (aussi disponible en anglais)

**L'Economie algérienne: le cercle vicieux du pétrole et de la violence**, Rapport Afrique N°36, 26 octobre 2001 (aussi disponible en anglais)

## CORNE DE L'AFRIQUE

**God, Oil & Country: Changing the Logic of War in Sudan**, Rapport Afrique N°39, 28 janvier 2002

**Capturing the Moment: Sudan's Peace Process in the Balance**, Rapport Afrique N°42, 3 avril 2002

**Somalia: Countering Terrorism in a Failed State**, Rapport Afrique N°45, 23 mai 2002

**Dialogue or Destruction? Organising for Peace as the War in Sudan Escalates**, Rapport Afrique N°48, 27 juin 2002

**Sudan's Best Chance For Peace: How Not To Lose It**, Rapport Afrique N°51, 17 septembre 2002

**Ending Starvation as a Weapon of War in Sudan**, Rapport Afrique N°54, 14 novembre 2002

**Salvaging Somalia's Chance For Peace**, Briefing Afrique, 9 décembre 2002

**Power and Wealth Sharing: Make or Break Time in Sudan's Peace Process**, Rapport Afrique N°55, 18 décembre 2002

**Sudan's Oilfields Burn Again: Brinkmanship Endangers The Peace Process**, Briefing Afrique, 10 février 2003

**Negotiating a Blueprint for Peace in Somalia**, Rapport Afrique N°59, 6 mars 2003

**Sudan's Other Wars**, Briefing Afrique, 25 juin 2003

**Sudan Endgame**, Rapport Afrique N°65, 7 juillet 2003

**Somaliland: Democratisation and its Discontents**, Rapport Afrique N°66, 28 juillet 2003

**Ethiopia and Eritrea: War or Peace?**, Rapport Afrique N°68, 24 septembre 2003

**Sudan: Towards an Incomplete Peace**, Rapport Afrique N°73, 11 décembre 2003

**Darfur Rising: Sudan's New Crisis**, Rapport Afrique N°76, 25 mars 2004 (aussi disponible en arabe)

**Biting the Somali Bullet**, Rapport Afrique N°79, 4 mai 2004

**Sudan: Now or Never in Darfur**, Rapport Afrique N°80, 23 mai 2004 (aussi disponible en arabe)

---

## AUTRES RAPPORTS ET BRIEFINGS

---

Pour consulter les rapports et briefing d'ICG sur:

- Asie
- Afrique
- Amérique Latine
- Europe
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Thématiques
- CrisisWatch

veuillez vous rendre sur notre site [www.icg.org](http://www.icg.org)

---

\* Le projet 'Algérie' est devenu partie intégrante du projet Moyen Orient en janvier 2002 - maintenant 'Moyen Orient et Afrique du nord'.

## ANNEXE G

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICG

#### **Martti Ahtisaari, Président**

*Ancien Président de Finlande*

#### **Maria Livanos Cattau**

*Secrétaire Général, Chambre de Commerce Internationale*

#### **Stephen Solarz, Vice-Président**

*Ancien Membre du Congrès américain*

#### **Gareth Evans, Président**

*Ancien Ministre des Affaires Étrangères d'Australie*

#### **Morton Abramowitz**

*Ancien Secrétaire d'État adjoint américain; ancien Ambassadeur américain en Turquie*

#### **Adnan Abu-Odeh**

*Ancien conseiller politique auprès du Roi Abdullah II et Roi Hussein; ancien Représentant Permanent de la Jordanie aux Nations Unies*

#### **Kenneth Adelman**

*Ancien Ambassadeur américain et Directeur d'agence du contrôle des armes et du désarmement, États-Unis*

#### **Ersin Arioglu**

*Membre du Parlement de la République Turque; Président, Yapi Merkezi, Turquie*

#### **Emma Bonino**

*Membre du Parlement européen; ancien Commissaire européen*

#### **Zbigniew Brzezinski**

*Ancien Conseiller à la Sécurité nationale auprès du Président des États-Unis*

#### **Cheryl Carolus**

*Ancien Haut Commissaire Sud africain auprès du Royaume-Uni; ancien Secrétaire Général de l'ANC*

#### **Victor Chu**

*Président du First Eastern Investment Group, Hong Kong*

#### **Wesley Clark**

*Ancien Commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, Europe*

#### **Pat Cox**

*Ancien Président du Parlement européen*

#### **Ruth Dreifuss**

*Ancienne Présidente de la Suisse*

#### **Uffe Ellemann-Jensen**

*Ancien Ministre des Affaires Étrangères du Danemark*

#### **Mark Eyskens**

*Ancien Premier Ministre de Belgique*

#### **Stanley Fischer**

*Vice Président, Citigroup Inc.; ancien Premier Directeur Adjoint du Fonds Monétaire International*

#### **Yoichi Funabashi**

*Correspondant diplomatique et journaliste, Asahi Shimbun, Japon*

#### **Bronislaw Geremek**

*Ancien Ministre des Affaires Étrangères de Pologne*

#### **I.K.Gujral**

*Ancien Premier Ministre de l'Inde*

#### **Carla Hills**

*Ancien Secrétaire d'État au logement, ancien Représentant de du Commerce Extérieure, États-Unis*

#### **Lena Hjelm-Wallén**

*Ancien Premier Ministre Adjoint et Ministre des Affaires Étrangères, Suède*

#### **James C.F. Huang**

*Secrétaire Général Adjoint auprès du Président, Taiwan*

#### **Swanee Hunt**

*Fondateur et Président de Women Waging Peace; ancien Ambassadeur des États-Unis en Autriche*

#### **Asma Jahangir**

*Rapporteur Spécial des Nations Unies pour les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires; ancien Président de la Commission des Droits de l'Homme au Pakistan*

#### **Ellen Johnson Sirleaf**

*Première Conseillère, Modern Africa Fund Managers; ancienne Ministre libérienne des Finances, ancienne Directrice du Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique*

#### **Shiv Vikram Khemka**

*Fondateur et Directeur Exécutif (Russie) du Groupe Sun, Inde*

#### **Bethuel Kiplagat**

*Ancien Secrétaire Permanent, Ministère des Affaires Étrangères, Kenya*

#### **Wim Kok**

*Ancien Premier Ministre des Pays Bas*

#### **Trifun Kostovski**

*Membre du Parlement de Macédoine; fondateur de Kometal Trade Gmbh*

#### **Elliott F Kulick**

*Président, Pegasus International, États-Unis*

#### **Joanne Leedom-Ackerman**

*Romancière et journaliste, États-Unis*

#### **Todung Mulya Lubis**

*Juriste spécialiste des droits de l'homme et auteur, Indonésie*

#### **Barbara McDougall**

*Ancien Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures, Canada*

#### **Ayo Obe**

*Président, Civil Liberties Organisation, Nigeria*

#### **Christine Ockrent**

*Journaliste et auteur, France*

#### **Friedbert Pflüger**

*Président de la Commission des affaires européennes au Bundestag, Allemagne*

#### **Victor M Pinchuk**

*Membre du Parlement ukrainien; fondateur de Interpipe Scientific and Industrial Production Group*

**Surin Pitsuwan**

Ancien Ministre des Affaires Étrangères de la Thaïlande

**Itamar Rabinovich**

Président de l'Université de Tel-Aviv; ancien Ambassadeur israélien aux États-Unis; ancien Chef des négociations avec la Syrie

**Fidel V. Ramos**

Ancien Président des Philippines

**George Robertson**

Ancien Secrétaire Général de l'OTAN; ancien Ministre de Défense, Royaume-Uni

**Mohamed Sahnoun**

Conseiller spécial auprès du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique

**Ghassan Salamé**

Ancien Ministre, Liban; Professeur des Relations Internationales, Paris

**Salim A. Salim**

Ancien Premier Ministre tanzanien, ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine.

**Douglas Schoen**

Partenaire Fondateur de Penn, Schoen & Berland Associates, États-Unis

**William Shawcross**

Journaliste et auteur, Royaume-Uni

**George Soros**

Président, Open Society Institute

**Pär Stenbäck**

Ancien Ministre des Affaires Étrangères, Finlande

**Thorvald Stoltenberg**

Ancien Ministre des Affaires Étrangères, Norvège

**William O Taylor**

Président émérite, The Boston Globe, États-Unis

**Grigory Yavlinsky**

Président du Parti Yabloko et de sa représentation à la Douma, Russie

**Uta Zapf**

Présidente de la Commission pour le désarmement, le contrôle et la non-prolifération des armes au Bundestag, Allemagne

**Ernesto Zedillo**

Ancien Président du Mexique; Directeur, Yale Center for the Study of Globalization

---

**CONSEIL GÉNÉRAL INTERNATIONAL**

Le Conseil Général International est constitué de donateurs privés qui contribuent régulièrement, par leur savoir et leur expérience, aux activités d'ICG.

**Rita E. Hauser (Chair)**

**Marc Abramowitz**

**Allen & Co.**

**Anglo American PLC**

**Michael J. Berland**

**John Chapman Chester**

**Peter Corcoran**

**John Ehara**

**JP Morgan Global Foreign  
Exchange and Commodities**

**George Kellner**

**George Loening**

**Douglas Makepeace**

**Richard Medley**

**Medley Global Advisors**

**Anna Luisa Ponti**

**Quantm**

**George Sarlo**

**Jay T. Snyder**

**Tilleke & Gibbins  
International LTD**

**Stanley Weiss**

**Westfield Limited**

**John C. Whitehead**

**Yasuyo Yamazaki**

**Sunny Yoon**

---

**CONSEILLERS**

Les Conseillers sont d'anciens membres du Conseil d'Administration qui maintiennent leur collaboration avec l'ICG et qui sont ponctuellement sollicités pour apporter leurs conseils et leur soutien à l'ICG

Zainab Bangura

Malcolm Fraser

Matt McHugh

Volker Ruehe

Christoph Bertram

Marianne Heiberg

George J. Mitchell

Michael Sohlman

Eugene Chien

Max Jakobson

Mo Mowlam

Leo Tindemans

Gianfranco Dell'Alba

Mong Joon Chung

Cyril Ramaphosa

Shirley Williams

Alain Destexhe

Allan J. MacEachen

Michel Rocard

juillet 2004